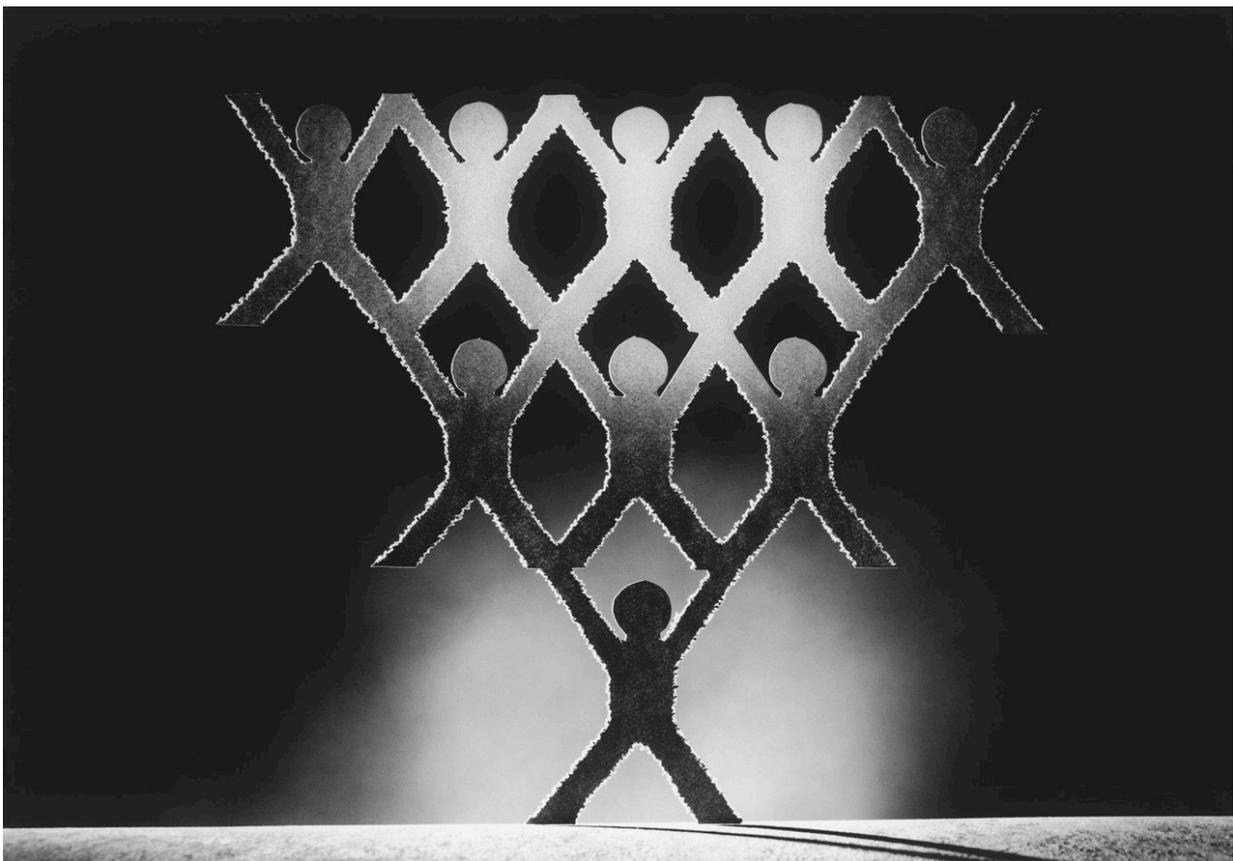

Rendre compte du mouvement bénévole au Québec

créateur de liens autant que de biens



Rapport de recherche déposé par le Laboratoire en loisir et vie communautaire au Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)

André Thibault Ph.D., Julie Fortier, Patrice Albertus.

Juillet 2007





Le Réseau de l'action bénévole du Québec tient à remercier :

Au premier chef, tous les bénévoles et les administrateurs qui ont participé aux groupes témoins.

Le gouvernement du Québec pour le soutien financier de cette recherche accordé par l'entremise du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).



Les membres du comité directeur :

Équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières

André Thibault, Ph. D. directeur

Julie Fortier, professeure-chercheure

Patrice Albertus, agent de recherche

Équipe du RABQ

Carole Deschamps, administratrice et représentante de l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés

Pierre-Luc Gravel, membre représentant de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Réal Boyer, directeur général

Marilyne Élément, directrice intérimaire

Table des matières

CONTEXTE ET MANDAT DE L'ÉTUDE	6
UN UNIVERS EN CHANGEMENT, LE BESOIN DE COMPRENDRE ET DE MIEUX SOUTENIR	7
LE BILAN DU BÉNÉVOLAT QUÉBÉCOIS EN QUESTION	8
LE BÉNÉVOLAT QUÉBÉCOIS EN QUESTION	12
LA DÉFINITION DU BÉNÉVOLAT QUÉBÉCOIS EN QUESTION	12
MANDAT DE LA PRÉSENTE ÉTUDE.....	14
LES ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE	15
LES POSTULATS	16
POSITION DE SAVOIR DE L'ÉTUDE : THÉORIE ET RÉALITÉ, CONCEPT ET CONTEXTE.....	17
CADRE CONCEPTUEL	18
QU'EST CE QUE LE BÉNÉVOLAT AUJOURD'HUI?	18
COMPRENDRE LE BÉNÉVOLAT POUR EN RENDRE COMPTE	19
LA NOTION DE BÉNÉVOLAT	20
<i>Le bénévolat sous l'angle des motivations et des bénéfices individuels</i>	<i>22</i>
<i>Le bénévolat comme échange.....</i>	<i>24</i>
<i>Le bénévolat et le capital social.....</i>	<i>25</i>
LE BÉNÉVOLAT, UN TEMPS SOCIAL : L'UNIVERS DU TEMPS LIBRE	27
EN BREF, LE BÉNÉVOLAT ET LES BÉNÉVOLES.....	28
LE BÉNÉVOLAT, UN ACTE PUBLIC : JUSTIFICATIONS ET ORIENTATIONS DE LA PHASE DE CONTEXTUALISATION	29
CADRE CONTEXTUEL	31
MÉTHODOLOGIE	32
<i>Populations à l'étude</i>	<i>32</i>
<i>Outils de cueillette des données</i>	<i>33</i>
<i>Méthode de traitement des données</i>	<i>34</i>

RESULTATS DES GROUPES DE DISCUSSIONS	34
<i>Diversité de définitions</i>	34
<i>Comment voit-on les motivations au bénévolat?</i>	36
<i>Les grappes : territoires de l'action bénévole au Québec</i>	39
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	42
QUE RETIRER DE CES RÉSULTATS POUR RENDRE COMPTE?	43
QUE RETIRER DE CES RÉSULTATS POUR RENDRE, DÉVELOPPER ET SOUTENIR LE BÉNÉVOLAT?	45
LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE	46
<i>Pour rendre compte du bénévolat</i>	46
<i>Pour développer le bénévolat</i>	47
<i>Pour adapter la « gestion » des bénévoles</i>	47
RÉFÉRENCES	48

Les termes bénévolat, action bénévole et engagement volontaire seront utilisés à titre de synonymes.

Dans le même ordre d'idées, le dénominateur « il » sera utilisé pour ne pas surcharger le texte et pour lui garder sa fluidité.

Contexte et mandat de l'étude

Un univers en changement, le besoin de comprendre et de mieux soutenir

Pour reprendre une idée de Gérard Bouchard¹ : le bénévolat est en mutation. « Cette forme des plus anciennes de production de liens sociaux se transforme et se réorganise. Au Québec, depuis quelques années, on assiste tout à la fois à l'émergence et à l'effacement de certains systèmes de valeurs ». Par conséquent, les aspirations qui motivent l'action bénévole sont en interdépendance avec le secteur ou l'institution dans lequel elle se concrétise, avec la communauté dans laquelle elle se trouve, avec la tranche d'âge de la ressource bénévole et avec différentes formes de bénévolat dont celle, récente, qui mobilise les citoyens corporatifs. Du coup, cette réalité en mouvement se mesure et se constate avec des indicateurs reflétant cette interdépendance. Bien plus qu'une photographie prise à un moment précis, l'action bénévole au Québec est une réalité qui se vit et qui évolue dans un contexte social, culturel et organisationnel.

Pourquoi cette recherche?

- Le bénévolat, une réalité en mouvement
- Des carences pour rendre compte de la situation québécoise
- Le besoin de mieux soutenir les transformations actuelles de l'action bénévole

Les secteurs, les différentes tranches d'âge, les communautés, tous ces segments qui forment les types de bénévolat entrent aussi à leur façon dans cette mouvance et les transformations qu'ils apportent à l'idée d'action bénévole font partie intégrante des nouvelles formes de bénévolat. Où sont les enjeux au Québec? Comment mesurer les différents types d'engagement des bénévoles? Quels sont les indicateurs qui rejoignent la culture québécoise du bénévolat?

Notre vision, sous forme de grappes et de diversité du bénévolat, tentera de respecter cette mutation et de comprendre, à l'analyse des résultats inhérents, les ajustements nécessaires pour développer et soutenir correctement des formes diversifiées de bénévolat, ce geste de don et d'échange constitutif de la société civile.

¹ Gérard Bouchard interprète ces transformations par le déclin et le procès de vieilles formes de liens sociaux et de représentations sociales. « Les grands mythes porteurs de ces transformations (nés pour la plupart avec la révolution tranquille) sont soit en désuétude, soit en déclin, soit en cours de redéfinition » (Bouchard, 2003). Article en détail dans l'Annuaire du Québec 2004, Montréal, éd. Fides, p. 38-44.

Cet aperçu de la mouvance de l'action bénévole démontre une intime relation entre culture contemporaine et signification des actes bénévoles. D'autres rapprochements autour de cette idée ont mis en évidence, dans la recherche qui va suivre, une part importante de la diversité et des idéologies façonnées par les secteurs d'activité bénévole.

Quelles motivations, quelles pistes d'action, les organisations désireuses d'accueillir des bénévoles au sein de leur structure devraient-elles privilégier? Voilà des questions auxquelles tente de répondre l'étude menée par le Laboratoire en loisir et vie communautaire et dont les résultats sont présentés dans ce rapport.

Il devient nécessaire de rendre compte de la situation en prenant en considération les nouvelles réalités. Où se trouve la relève bénévole, que demandent les baby-boomers et comment mesurer avec justesse une action bénévole prenant des formes aussi diverses que novatrices?

Le bilan du bénévolat québécois en question

Au Canada, l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation fournit certain un bilan du bénévolat, depuis l'édition de 1997 et dans ses éditions subséquentes de 2000 et 2004. On y retrouve le nombre de personnes, les heures données, les catégories d'organismes, les types d'action bénévole et les motivations des bénévoles. Après chaque collecte de données effectuée auprès d'un échantillon de canadiens, on tente de bonifier l'instrument utilisé et les analyses effectuées.

Selon l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, il y a un taux inférieur de bénévolat enregistré par comparaison au Canada et aux autres provinces². Les organismes québécois questionnent cette différence.

² *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP)*, édition 2004 – référence 71-542-XIF au catalogue Statistique Canada.

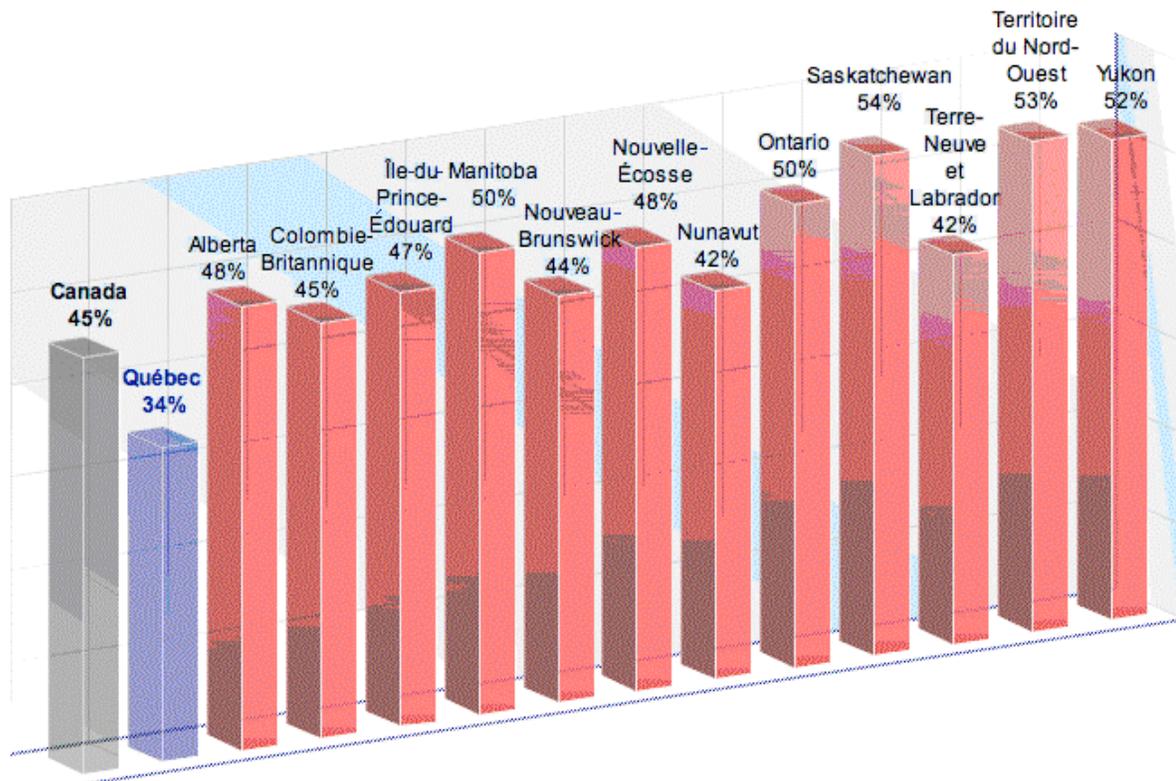


Figure 1 : Taux de participation des provinces canadiennes, ECDBP-2004

La moyenne québécoise de 34 % fait petite figure comparée à la moyenne nationale de 45 % et à celles des autres provinces comme l'Ontario et le Manitoba estimées à hauteur de 50 %. Cet écart porte à réflexion. Le Réseau de l'action bénévole du Québec et ses membres s'interrogent sur la juste représentation de l'action bénévole dans cette enquête pancanadienne, question déjà évoquée antérieurement à la lumière des résultats des enquêtes de 1997 et 2000 qui situent la moyenne du Québec à 22 % et celle du Canada à 31 %.

Comment expliquer ce résultat? Faut-il en conclure que les Québécois font moins de bénévolat ou simplement qu'il font moins de bénévolat selon le modèle proposé par cette enquête qui définit le bénévole comme celui ou celle qui a répondu affirmativement à l'une ou l'autre des activités suivantes non rémunérées, généralement associées aux écoles, aux organismes religieux et aux associations sportives et communautaires.

1. Faire du porte-à-porte?
2. Solliciter des fonds?

3. Participer à un conseil à titre de membre?
4. Enseigner, donner de la formation ou agir à titre de mentor?
5. Organiser, superviser ou coordonner des activités ou des événements?
6. Accomplir du travail de bureau, de la tenue de livres, d'autres tâches administratives ou du travail de bibliothèque?
7. Agir à titre d'entraîneur ou d'arbitre?
8. Donner des conseils à autrui?
9. Assurer la prestation de soins de santé y compris de l'accompagnement?
10. Recueillir, servir ou distribuer de la nourriture ou d'autres biens?
11. Effectuer des travaux d'entretien, de réparation ou de construction d'installations ou de terrains?
12. Assurer un transport bénévole?
13. Aider les services de premiers soins, participer à la lutte contre les incendies ou à des opérations de recherche et de sauvetage?
14. Participer à des activités ayant pour objet la conservation ou la protection de l'environnement ou de la faune?
15. Toute autre activité sans rémunération pour le compte d'un groupe ou d'un organisme?

Ces indicateurs couvrent-ils tous les champs du bénévolat au Québec? Par exemple, interpelle-t-on les bénévoles dans les organismes de loisir culturel, scientifique et touristique, les bénévoles non organisateurs d'événements comme ceux qui assurent la circulation ou l'accueil, reçoivent des jeunes à la maison lors de compétitions sportives? Rejoint-on les bénévoles qui n'agissent pas au sein d'un organisme formel, mais s'engagent tout aussi concrètement dans l'organisation d'une sortie de plein air pour un groupe d'amis ou d'employés? Interpelle-t-on les bénévoles du mouvement syndical, ceux des organismes de développement économique? Il serait hasardeux, à cette étape, d'avancer quelques réponses. Toutefois, il est justifié de s'interroger sur la capacité de l'ECDBP de rendre compte adéquatement des formes de bénévolat en émergence ou des exemples qui précèdent. Les indicateurs et les types d'organismes donnés en référence (les écoles, les organismes religieux, les associations sportives et communautaires) pourraient laisser échapper des pans de bénévolat au Québec. Probablement qu'un test auprès d'un échantillon québécois, à l'aide d'un questionnaire plus ouvert quant aux tâches et aux organismes, permettrait de donner une réponse plus appuyée à cette question quant à la capacité de l'Enquête canadienne de rendre compte du bénévolat québécois.

Déjà, quelques autres résultats de l'Enquête laissent voir des pistes d'explication.

La Figure 2 est claire : les Québécois sont peu présents dans le bénévolat en « église », mais plus présents en bénévolat social et en loisir. Existe-t-il un déplacement sociologique du bénévolat « en église » que l'on retrouve au Canada et moins au Québec?

La différence culturelle joue-t-elle? On pourrait le penser dans la mesure où la culture catholique majoritaire au Québec, réputée hiérarchique et centralisée, (Figure 3), n'a pas été maintenue, après la révolution tranquille, comme source et motivation et lieu d'accueil des bénévoles. Inversement, les églises protestantes, majoritaires hors Québec, centrées sur la « community » et généralement plus démocratiques continuent d'alimenter l'esprit d'appartenance et d'engagement.

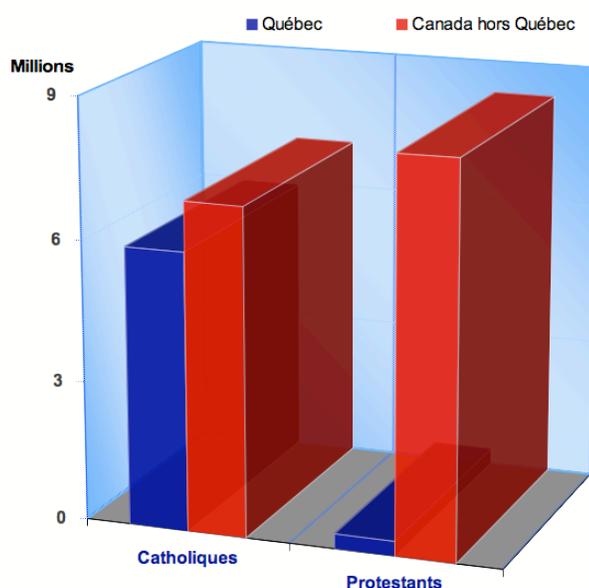


Figure 2 – Appartenance religieuse protestante/catholique au Québec et au Canada

Au Québec, la référence à la religion, autant comme croyance que comme milieu social ou communautaire, a-t-elle été remplacée par les services sociaux et les associations de loisir, au sens nettement plus large que celui du sport? Les résultats de l'ECDBP semblent aller dans ce sens.

Imaginons que cette enquête soit ouverte par ses indicateurs à davantage de formes de bénévolat en loisir, quel serait alors le résultat quant au nombre de bénévoles québécois?

Le bénévolat québécois en question

Le questionnement du bénévolat québécois ne se limite pas aux indicateurs et à une méthodologie de comptabilisation. Le mouvement bénévole du Québec se rend à l'évidence qu'on ne peut plus prendre le bénévolat pour acquis, il change et est interpellé : certains signes laissent entrevoir un avenir incertain si des mesures appropriées ne sont pas adoptées.

Parmi ces signes, citons l'essoufflement des bénévoles et la difficulté de renouveler les effectifs à l'intérieur de plusieurs groupes. Les bénévoles se plaignent du haut niveau d'exigences des bénéficiaires en regard des services attendus et rendus. Ils constatent le vieillissement ou la désertion des bénévoles de certains secteurs d'activité et l'accroissement du phénomène TLM (toujours les mêmes).

Confrontés à ces réalités, les organismes remettent en cause l'efficacité des méthodes, de même que les politiques de développement et de soutien des bénévoles.

Voilà quelques sentiments et quelques faits qui ont mené le Réseau d'action bénévole du Québec à chercher une méthode pour rendre compte du bénévolat au Québec, de la façon la plus appropriée pour mieux le connaître, le faire connaître, le développer et le soutenir.

À ce jour, comme l'Enquête elle-même, on a surtout rendu compte du bénévolat comme on rend compte d'une main-d'œuvre en mesurant le nombre de personnes, leurs champs d'action, leurs motivations et les heures données pour comprendre le bénévolat. Maintenant, il faut adopter une position de savoir, un point de vue plus large et plus englobant.

La définition du bénévolat québécois en question

On le voit dans l'analyse de l'Enquête canadienne, expliquer et rendre compte du bénévolat et de l'action bénévole au Québec, c'est décrire et rendre compte d'une réalité intimement liée à la culture sociale et politique d'un milieu. Le bénévolat, quelle que soit sa forme, témoigne et procède de la façon dont les personnes interagissent entre elles et avec leur communauté, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou internationale, qu'elle soit territoriale ou d'intérêt. Il témoigne et il découle aussi de la façon dont le pouvoir est réparti entre les personnes, la société civile et l'État, leurs associations et leurs institutions. Enfin, le bénévolat est porté et, à certains égards, est dicté par les valeurs qui caractérisent et gouvernent les personnes et la collectivité.

Dans une société démocratique où le pouvoir est décentralisé, le sens de l'appartenance et de la responsabilité à l'endroit de la communauté, le sens de l'autre et celui de l'action collective sont différents, par exemple, d'une société dont le pouvoir est centralisé et « providence ». *La solidarité d'acteurs est différente de la solidarité de victimes.*

Si l'on se réfère à l'idée soulignée par d'autres recherches, soit que la sociabilité et l'engagement bénévole s'observent selon le déplacement du pôle autour duquel se construisent l'identité et les communautés (Elbaz, Fortin, & Laforest, 1996), la société distincte québécoise, qui a connu des changements majeurs depuis quelques décennies, ne peut vivre le bénévolat de la même manière que l'ensemble canadien ou que la société dirigée par l'Église catholique, fortement hiérarchisée, qui a marqué une bonne partie de la population des bénévoles d'aujourd'hui. En effet, une partie des bénévoles s'est formée dans la mouvance qui a précédé la révolution tranquille, une autre dans la mouvance de la révolution elle-même : les plus jeunes sont étrangers à ces deux réalités, mais portent les changements en cours, notamment la pluriethnicité, le désengagement de l'État et la mondialisation de plusieurs « causes ».

Dès lors, rendre compte du bénévolat d'aujourd'hui au Québec, c'est à la fois le distinguer du bénévolat canadien et tenir compte des changements de tous ordres qui affectent les personnes, la société et sa gouvernance.

Ce contexte influence à son tour les motivations, la vision, les actions et les lieux des bénévoles d'aujourd'hui.

Rendre compte du bénévolat d'aujourd'hui, ce n'est pas rendre compte des comportements des personnes en fonction d'une quelconque « morale ». Tout en respectant la diversité des « morales », c'est, comme dans toute étude de sociétés diversifiées, rendre compte des traits communs (la notion commune de l'action bénévole) et des façons multiples de décliner cette structure selon les cultures et les orthodoxies. Dans le Québec d'aujourd'hui, essayer de placer toutes les actions bénévoles sous un même ensemble équivaldrait à ignorer la réalité.

Rendre compte du bénévolat, ce n'est pas seulement rendre compte de sa production ou de sa fonctionnalité comme « main d'œuvre » donnant des services, des heures, des compétences, etc. C'est aussi se préoccuper de la création de liens et de ponts entre les personnes qui touchent autant les « bénéficiaires » que les bénévoles. Se limiter à ces dimensions, c'est aussi contraindre l'avenir et la spécificité du bénévolat dans une société de « clients ». En effet, on le sait maintenant, une cause importante de l'essoufflement des bénévoles vient du fossé qui se creuse entre le service bénévole et les attentes des autres qui agissent et réagissent en clients. Il importe de distinguer les bénévoles des

donneurs professionnels ou des pourvoyeurs de services non payés pour identifier la valeur spécifique et « ajoutée » du bénévolat.

Vu sous l'angle de la production de liens, de l'engagement public et du geste social, le bénévolat est action citoyenne.

La citoyenneté, on l'a dit, constitue la source du lien social. C'est en exerçant les droits et les pratiques de la citoyenneté que les individus forment une société. Mais la conciliation entre les droits de l'individu-citoyen et les exigences du collectif n'est pas moins problématique dans la vie sociale que dans la vie politique. (Schnapper, 2000)

La citoyenneté, telle que définie ci-dessus, rejoint farouchement le contexte qui nous tient à cœur dans cette recherche, celui de l'action bénévole et de l'environnement qui compose cette réalité en mouvement.

Voilà le contexte et la problématique qui justifient, orientent et définissent la recherche dont il est fait ici rapport.

Mandat de la présente étude

L'étude commandée par le Réseau de l'action bénévole du Québec, commanditée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, a pour but de situer, de comprendre et de soutenir la réalité québécoise en matière d'action bénévole.

Cette recherche doit permettre de comprendre l'univers complexe du bénévolat au Québec.

Le devis présenté au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales spécifiait vouloir :

- Jeter les bases d'une définition commune de l'action bénévole pouvant répondre aux réalités des différents secteurs de l'action bénévole.
- Faire le point sur ce que nous savons déjà à propos de l'action bénévole afin de ne pas dédoubler les contenus.
- Identifier les informations manquantes ou incomplètes pour l'ensemble des secteurs de l'action bénévole.
- Identifier les enjeux majeurs de l'action bénévole et les défis à relever pour l'ensemble des secteurs.
- Développer les stratégies méthodologiques permettant de colliger ces informations manquantes ou incomplètes.
- Identifier des outils novateurs permettant une large diffusion des résultats de recherche menée ultérieurement.

Les orientations de l'étude

L'étude entend définir le champ et les secteurs du bénévolat québécois et comprendre les bénévoles pour mieux les soutenir.

En conséquence de la problématique et du mandat énoncés précédemment, l'étude commandée par le Réseau d'action bénévole du Québec au Laboratoire en loisir et vie communautaire a pour but de situer, de comprendre et de soutenir la réalité québécoise en matière d'action bénévole. L'objectif est simple : rendre compte de l'action bénévole au Québec de la façon la plus pragmatique afin de mieux la comprendre et de mieux la soutenir.

L'intention n'est pas de se substituer à l'Enquête canadienne et de rejeter tout autre étude sur le bénévolat, mais bien d'identifier la spécificité québécoise pour mieux la situer dans l'ensemble de l'action bénévole.

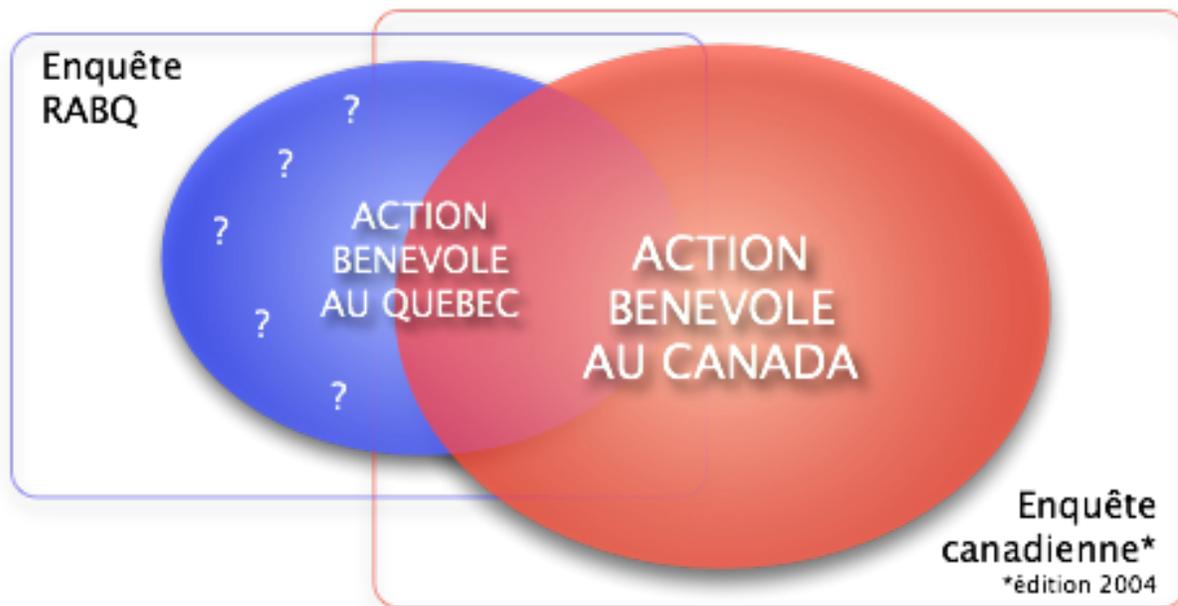


Figure 3 - La problématique de l'étude : recherche des éléments distinctifs du bénévolat québécois.

La démarche a été définie pour situer adéquatement l'environnement québécois et les facteurs clés qui décrivent l'engagement, les motivations et les particularités de chaque secteur formant l'action bénévole au Québec (Figure 3). Rendre compte, c'est comprendre un phénomène en le décortiquant et en l'appuyant d'arguments solides fondés sur un modèle d'analyse éprouvé.

Cette étude entend revenir aux racines conceptuelles du bénévolat et au terrain de son déploiement. Elle est caractérisée par une revue extensive des écrits et par une préenquête auprès de quatorze secteurs regroupés au sein du Réseau québécois de l'action bénévole et d'un secteur complémentaire.

Considérons alors ce travail non pas comme une analyse théorique à vocation critique, mais plutôt comme réaliste dans le sens où il a été commandé par un organisme responsable de regrouper les acteurs de l'action bénévole afin de leur fournir les outils et l'expertise nécessaires pour réaliser leur mandat de représentation et de promotion de l'engagement bénévole au Québec.

Cet organisme veut influencer les politiques du bénévolat et assurer le développement du bénévolat et le soutien des bénévoles. La complexité de l'action bénévole québécoise et la diversité de ses secteurs demandent aujourd'hui d'en jeter une définition radicale commune ainsi que d'en cerner les enjeux majeurs.

Les postulats

De la problématique et du contexte qui précèdent, l'étude tire trois postulats qui vont orienter sa démarche et sa méthode :

- *Le bénévolat, un acte de « culture » fortement enraciné dans son milieu et son histoire.*
- *Le Québec, une société distincte qui voit se déployer un bénévolat aux valeurs et aux formes possédant des caractéristiques distinctes tout en appartenant à un mouvement plus large.*
- *Le Québec est une société plurielle en mouvement qui donne naissance à des interprétations et des déclinaisons diverses du sens et des formes de bénévolat à l'intérieur même de ses multiples milieux culturels.*

Dès lors, rendre compte, développer le bénévolat et soutenir les bénévoles consiste à développer une réalité en mouvement, une réalité unique et commune (une définition de base, interprétée et déclinée en plusieurs grappes).

Rendre compte du bénévolat, c'est connaître ce qui est commun à tous et reconnaître les « grappes » de sens et de pratiques.

Position de savoir de l'étude : théorie et réalité, concept et contexte

La démarche de l'étude doit adopter une position ou une stratégie de connaissance qui soit conforme aux postulats et à la réalité de son objet qu'est le bénévolat. Par une mise en concept et une mise en contexte, ce travail suit une démarche bipolaire intégrant une conceptualisation et une contextualisation pour appréhender la théorie et la réalité. La théorie vise à appréhender les éléments communs au bénévolat, la contextualisation vise à situer les variations québécoises.

Cette stratégie explique la méthode utilisée : une analyse de la littérature permettant d'obtenir les éléments et les dimensions structurantes, puis une mise en contexte, par rapport aux variables de mesures sélectionnées, des différents secteurs du bénévolat québécois grâce auxquels on peut entrevoir toutes les dimensions du déploiement du bénévolat autour d'un axe conceptuel commun qui en décrit la spécificité.

Bref, qu'est-ce qui définit essentiellement le bénévolat et comment cette définition prend-elle des couleurs en fonction des significations des personnes et des organisations, des différences culturelles et des valeurs, particulièrement au Québec?

La démarche inductive adoptée dans ce premier contact avec le bénévolat au Québec a permis la collecte de données dites préliminaires à l'étape des préenquêtes.

Ont été respectés tous les phénomènes qui peuvent avoir une influence sur les définitions de l'action bénévole. Ce choix tient compte de l'objectivité du

discours sociologique et présente un objectivisme nuancé qui s'oppose à la subjectivité des acteurs pour expliquer les comportements sociaux. En d'autres termes, on a privilégié une approche qui décortique la théorie selon la réalité (Figure 4).

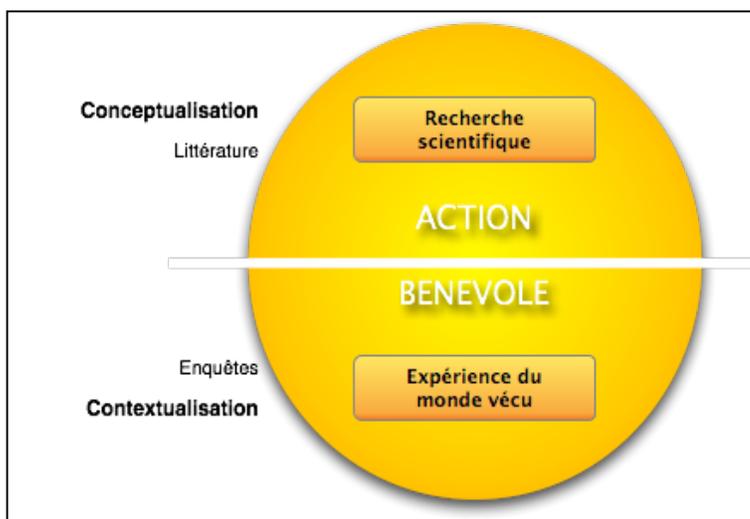


Figure 4 - Cadre méthodologique : l'approche inductive entre théories et terrain

D'autres travaux similaires pertinents se sont penchés sur cet axe par lequel on aborde la littérature et ses bagages : « [le bénévolat] phénomène très connoté idéologiquement [...] c'est en le désacralisant, en s'interrogeant et en réinterrogeant ce qu'en dit la littérature que son étude pourra dépasser les cadres théoriques et idéologiques dans lesquels on l'enferme » (Cellier,1995).

Cadre conceptuel

**Qu'est ce que le bénévolat
aujourd'hui?**

Comprendre le bénévolat pour en rendre compte

Dans ce chapitre, les écrits scientifiques issus autant de recherches empiriques que d'analyses théoriques ont été interrogés pour dégager, dans un premier temps, les composantes communes à tout acte bénévole, pour comprendre la dynamique de cet acte lorsqu'il s'exerce, puis pour saisir comment il est produit et prend son sens dans une culture et un contexte donnés.

À la recherche de la notion de bénévolat, il faut savoir ce que signifie ce mot dans les différents courants de pensée. Cela peut étonner, mais l'histoire des études sur le bénévolat est très récente : elle remonte à une vingtaine d'années. Même si la grande majorité des études portant sur le bénévolat sont des enquêtes ou des sondages issus des milieux eux-mêmes (donc, parfois apologétiques plus que critiques), au Québec ou ailleurs, on retrouve certains courants de pensée autour du bénévolat qui se démarquent. Le plus présent, celui de la sociologie, concentre plusieurs de ses travaux à cerner les modèles individuels et à définir les traits de bénévoles. On favorise le modèle de l'individualisme méthodologique selon Boudon pour observer les interrelations et les motivations des individus plutôt que l'holisme ou la généralisation (Boudon & Fillieule, 2002; Popper, 1976). L'approche anthropologique permet de cerner le rapport de sens entre bénévolat, don, travail et loisir. Enfin, les approches fonctionnalistes placent le bénévolat au sein d'un système de production, analysant l'utilité de chaque agent. Nous utilisons tous ces éclairages.

D'autres courants très actifs en recherche sociale permettront aussi de comprendre le poids social du don, entre autres, les travaux de Godbout qui défendent avec rigueur le don et l'échange comme construction du lien et du capital social de la société. Nous verrons dans ses travaux les nombreux enjeux autour de l'action bénévole et ses acteurs.

Ces premiers constats soulignent bien le fait que le bénévolat, l'action bénévole, l'engagement, la participation et toutes les différentes conceptions qui entourent ce champ d'étude⁴ sont un construit social et sont influencés par les milieux sociaux, sorte de terreau à l'action bénévole. Cette prémisse semble anodine, mais elle explique plusieurs points essentiels : elle permet de mieux comprendre

⁴ L'idée ici est celle de gestes et contextes sociaux multiples. La sociologue française Dan Ferrand-Bechmann expose aussi d'autres dimensions que peut prendre l'action bénévole selon les aspirations des donateurs : don, altruisme, générosité, offre, aide, entraide, charité, bienfaisance, partage, volontariat, solidarité, philanthropie. Toutes ces dimensions soulignent que limiter une étude à un modèle trop informel de l'action bénévole semble faire figure de déterminisme.

pourquoi une signification peut se charger de différentes idéologies et de philosophie au fil du temps et dans le milieu où on essaie de la comprendre. Par exemple, le Québec de l'Église catholique glorieuse au pouvoir hiérarchique, le milieu des églises protestantes, le Québec des mouvements sociaux comme le féminisme, le développement communautaire, le développement durable, la vie de quartier ou le désengagement de l'État dans plusieurs champs des services de santé et des services sociaux ne justifient pas le bénévolat et ne perçoivent pas les bénévoles de la même manière. On passe de l'obligation de charité à l'action citoyenne, de la prise en charge de voisinage à la « dette sociale » des mieux nantis, de l'auxilariat des hôpitaux à l'action citoyenne du milieu associatif, du « *self help* » aux services publics volontaires et à l'entraide spontanée ou encadrée. Même récemment, il y a une pratique du bénévolat rendue obligatoire dans certains programmes d'étude.

Qu'est-ce que toutes ces formes et ces significations ont en commun? Qu'est-ce qui atteste qu'il s'agit de bénévolat? Comment ce caractère polysémique du bénévolat est-il vécu? Le bénévolat altruiste et charitable survivra-t-il à la république des individus et des clients? Devant cette multitude, comment rendre compte du bénévolat et en soutenir le développement?

La revue de la littérature vise à construire le concept du bénévolat et à modéliser sa dynamique.

La notion de bénévolat

Des définitions

L'état des lieux de la connaissance autour du bénévolat souligne un consensus théorique certain autour de l'idée d'engagement et de don libre et gratuit. *Le bénévole choisit librement son engagement, il donne de son temps, de ses énergies, de ses compétences et de sa passion et n'en retire pas de bénéfice financier.* Au cœur de la notion du bénévolat, existent celles de la liberté, de l'échange et de l'engagement.

Les études recensées au Québec, au Canada, dans la zone francophone et au plan international, énoncent fréquemment trois variables clés : le bénévolat est un acte volontaire, une activité non rémunérée et un champ où a lieu l'engagement et le don. La sociologie affirme que le phénomène bénévole se comprend par la spécificité socioculturelle de chaque collectivité. Dès lors, il est intéressant de suivre les différentes visions internationales pour mieux caractériser la spécificité bénévole locale. Voyons les auteurs et leurs visions autour de l'idée de bénévolat.

Sur le thème bénévolat et volontariat, entre gratuité et acte de volonté (Halba, 2003; Halba & Le Net, 1997), il suffit de lire les définitions offertes par le dictionnaire⁵ pour apercevoir cette nuance sémantique qui va construire le plan de la revue de littérature qui suit :

- *Bénévole* : personne qui fait quelque chose sans obligation et gratuitement
- *Volontaire* : personne bénévole qui offre ses services par simple dévouement

Il y a, dans cette première impression, l'idée de l'engagement citoyen au service de ses pairs et de sa communauté.

Alexis de Tocqueville soutenait déjà l'idée que les individus « de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits s'unissent sans cesse [...] pour développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, ils s'associent » (Tocqueville, 1968, p. 253).

La sociologue française Dan Ferrand-Bechmann expose autrement les dimensions que peut prendre l'action bénévole : don, altruisme, générosité, offre, aide, entraide, charité, bienfaisance, partage, volontariat, solidarité, philanthropie. Pour Ferrand-Bechmann,

[...] est bénévole toute action qui ne comporte pas de rétribution financière et qui s'exerce sans aucune contrainte sociale ni sanction sur celui qui ne l'accomplirait pas. Enfin, c'est une action qui est dirigée vers autrui ou vers la communauté. (Ferrand-Bechmann, 1992, p. 35)

Le Net et Werquin proposent cinq composantes du bénévolat que sont l'engagement, la liberté, l'acte sans but lucratif, l'appartenance à un groupe et la poursuite de l'intérêt commun (Le Net & Werquin, 1985). Ces auteurs exposent aussi les motivations des bénévoles : l'ordre physiologique (instinct), le motif de raison, le motif d'intérêt et le motif de générosité.

Les travaux de Cnaan, Handy & Wadsworth (1996) définissent le bénévolat comme action libre et volontaire, dans un contexte défini (associations, organisations, administrations) ou informel, action qui ne nécessite aucune récompense, voire minime, dans certains cas.

Autre approche, autre angle, la définition politique de Larochelle apporte une perspective juridique au bénévolat :

La pratique bénévole pourrait être comprise, de manière opérationnelle, comme une relation d'aide entre deux acteurs ou plus, différenciée par des rôles respectifs de donateurs et de bénéficiaires, dans l'exercice de laquelle le premier refuse du second ou d'un tiers toute compensation financière pour son action et ne subit, pour ce faire, aucune contrainte extérieure autre que celle qu'il accepte lui-même suivant ses propres choix. (Larochelle, 1992, p. 71)

⁵ Le Petit Robert, dictionnaire de la langue française (Robert et Rey, 2005).

Ces engagements ont cours dans des champs d'application dont Van Til propose la typologie et distingue les trois aspirations suivantes :

- *L'aide au prochain*, l'assistance charitable souvent à l'intérieur des institutions.
- *L'entraide* ou le concept de « *self-help* », l'aide entre personnes ayant un même problème. Le terme évoque, à la fois, une idée de prise en main personnelle et l'autogestion collective dans la solution des conflits qu'on ne veut pas soumettre au formalisme juridique en vigueur.
- L'acte « *grassroots* », action communautaire, engagement affirmé pour des intérêts communs, c'est une bataille pour sauver la démocratie à partir de la base (Van Til, 1988).

Cette typologie est confirmée par les travaux récents en loisir délimitant les activités bénévoles selon les catégories du bénévolat citoyen, spécialiste et de soutien (Arai, 2000; Thibault & Fortier, 2003).

Fortes de ces définitions, une première notion du bénévolat se dégage et fournit un cadre de référence pour les suites de l'analyse de la littérature.

<p>Le bénévolat est un engagement à donner sans rémunération.</p> <p>Pour le comprendre, il faut l'examiner sous trois angles, comme :</p>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Acte volontaire gratuit financièrement et acte d'échange</i> : c'est un don, mais aussi le fruit de motivations et d'attentes des bénévoles.• <i>Acte social</i> : le bénévolat a lieu dans la société et en société, qu'elle soit locale ou internationale, et au bénéfice des autres, individus et collectivités. Le bénévolat prend son sens et s'exerce dans la société.• <i>Acte public</i> : le bénévolat engendre une pratique publique pour le soutenir, le reconnaître et le développer. Il a un statut.

Ces trois concepts vont devenir nos dimensions principales d'analyse conceptuelle. Autrement dit, nous interrogerons la littérature sur la construction de ces dimensions pour débattre des questions qui pourraient devenir pertinentes à notre recherche. Comment se construit cette gratuité et est-ce que les bénévoles sont libres?

Le bénévolat sous l'angle des motivations et des bénéfices individuels

Dans la littérature, une grande partie des recherches traite le bénévolat sous l'angle de la motivation des bénévoles.

Pourquoi donne-t-on? Pourquoi devient-on bénévole? Pour se relier, pour rompre la solitude et faire partie de la chaîne à nouveau, pour se brancher sur la vie, pour faire circuler les choses dans un système vivant, sentir qu'on fait partie de quelque chose de plus vaste – et notamment de l'humanité chaque fois qu'on fait un don à un inconnu, à une étrangère vivant à l'autre bout de la planète, qu'on ne verra jamais. (Godbout, 2002, p. 51)

Lorsqu'on questionne les bénévoles, on décèle trois groupes de motivations qui se conjuguent : l'altruisme, l'instrumentalisation et la satisfaction sociale ou/et personnelle (Prouteau, 1999). L'ordonnement des motivations suit un processus décrit par Marcou selon lequel il y a une motivation initiale (avant de s'engager en bénévolat) et une nouvelle motivation une fois l'activité commencée, motivation à continuer ou à quitter. On remarque, dans certaines études, que l'altruisme (initial) est remplacé par la recherche d'enrichissement personnel, une fois l'activité bénévole commencée (Marcou, 1976). Cependant, outre la pertinence pour les organismes de savoir gérer cette conscientisation individualiste durant l'engagement, la recherche la plus avancée sur les motivations est bien celle des déterminations inverses de Deci & Ryan qui viendra aider les organisations pour le recrutement. La théorie de l'autodétermination venant de la psychologie sociale s'établit selon la présence de motivations intrinsèques, extrinsèques, et de l'amotivation (Deci & Ryan, 1985). Les motivations sont le résultat d'une bonne connaissance des antécédents et des besoins, recoupant par la même occasion les travaux sur l'approche bénéfices/coûts de la participation d'Omoto :

- Les bénéfices sociaux sont les bénéfices les plus courants
- La participation est proportionnelle aux bénéfices apportés
- Les coûts sont proportionnels à la participation, mais s'annulent avec les bénéfices
- Le niveau d'activité est une mesure plus intéressante que le nombre de membres (Omoto, 2005).

Henderson, quant à elle, élabore sa théorie des motivations personnelles selon l'intensité des besoins et le degré de satisfaction anticipé (Henderson, 1980). Pour Henderson, la personne s'engage par besoin de pouvoir, d'affiliation et de réalisation. Les études plus récentes de Thibault (2002) reprennent les propositions de Marcou et Henderson pour sonder les bénévoles québécois en loisir. Leurs résultats sont éloquentes :

Les bénévoles en loisir s'engagent, dans l'ordre, pour servir une cause, donner du sens à leur engagement et y trouver une expérience de loisir qui, entre autres, serve à leur intégration et à leur identité communautaire. (...)

Les bénévoles poursuivent leur engagement dans la mesure où ils ont du plaisir avec des amis, agissent, réussissent et savent qu'ils sont utiles. Ces résultats confirment la majorité des études antérieures sur les motivations des bénévoles qui évoquent les besoins d'affiliation, de réalisation et de pouvoir. (p.1)

Les motivations indiquent que le bénévole cherche une expérience positive.

L'étude des motivations montre clairement que le bénévolat n'est pas totalement gratuit, mais que le bénévole cherche une contrepartie à son don : un « contre don ».

Une donnée complémentaire montre que les bénévoles qui aident les autres remplacent la motivation liée à la cause par celle de servir les autres. Les motivations peuvent donc varier en fonction du secteur

d'activité à l'intérieur duquel s'exerce notre bénévolat. Une fois l'activité commencée, les motivations sont les mêmes. L'étude du bénévolat sous l'angle des motivations est très étoffée. Que faut-il retenir? La motivation n'est pas un acquis permanent : elle se crée, se développe et s'oriente selon un rapport de force entre besoins, coûts et bénéfices en constante mutation. L'étude des motivations montre aussi clairement que le bénévolat n'est pas totalement gratuit, mais que le bénévole cherche une contrepartie à son don : le contre don. Le don total n'existe pas et Godbout relativise : « le vrai don au sens de don gratuit n'existe pas » (Godbout, 1995, p. 45). Le bénévolat est un échange où celui qui donne reçoit et se trouve ainsi renforcé pour continuer à donner. Pourtant, cet échange n'est pas marchand ou contractualisé.

Le bénévolat comme échange

La littérature indique deux perspectives sous le thème de l'échange. D'une part, dans un univers moral et culturel, une personne peut sentir l'obligation de rendre ce qu'elle a reçu : son engagement bénévole procède, entre autres, d'une obligation morale. C'est l'échange vu dans une globalité. De l'autre, il y a aussi l'échange in situ entre le bénévole et celui ou ceux avec lesquels il entre en relation que ce soit pour rendre un service personnel ou collectif.

Une partie considérable de notre morale et de notre vie elle-même stationne toujours dans cette même atmosphère du don, de l'obligation et de la liberté mêlés (Mauss, 1973, p. 258).

L'anthropologie, appuyée des travaux de Mauss, affirme qu'il y a une dépendance entre don et contre don : le système d'échange dans lequel les individus d'une société sont en relation est basé sur un don, une prestation offerte et l'obligation intrinsèque d'en rendre une en contrepartie.

On aborde alors l'idée d'échange volontaire-obligatoire qui « suppose deux autres [prestations] aussi importantes : obligation d'en faire, d'une part, obligation d'en recevoir, de l'autre » (Mauss, 1973, p. 161).

C'est justement autour de cette relation de personne à personne que Godbout recadre le champ du système économique d'échange de Mauss vers un système interrelationnel à vocation plus sociale (Godbout & Caillé, 1992).

Des analyses discriminantes des données de l'Enquête canadienne confirment que la décision de s'engager dans le bénévolat est en lien avec le capital social personnel : « les individus qui ont fait du bénévolat plus tôt dans leur vie auront plus de chance de continuer durant leur vie adulte . (Reed & Selbee, 2000)

L'action bénévole et sa relation aux différentes théories sur le don sont souvent très ambiguës : le receveur est souvent libre de ne pas redonner. De plus, le contexte et le service proposés ne supposent pas toujours effectivement ce retour; cette ambiguïté a fréquemment porté vers des dérives de la professionnalisation et se situe à la racine du « *cheap labor* » (Charles, 1990).

Godbout essaie de nous démontrer que la qualité et la force du don se trouvent dans l'irrationalité de ce dernier, phénomène qui « [...] constitue un ingrédient essentiel » (Godbout, 1995, p. 53) : une irrationalité qui se trouve dans la liberté entre contribution et rétribution, en donnant pour exemple le don de sang dont on peut bénéficier sans forcément y participer (Godbout, 1995, p. 50). « Il n'a d'ailleurs jamais été possible de démêler les motivations intéressées et désintéressées du bénévolat, celles liées à la cause, au secours apporté, et celles liées aux intérêts personnels du bénévole, particulièrement à la socialisation » (Gagnon & Sévigny, 2000, p. 537). On pourra classer les motivations en tenant compte de celles qui seront primaires, mais au-delà de cette méthode quantitative, il est néanmoins complexe de découdre totalement de la subjectivité entre primaires et secondaires.

Au final, le bénévolat est un ensemble de dons qui forment un milieu d'échange. (Godbout, 2000; Godbout & Caillé, 1992).

C'est aussi dans cette perspective qu'il faut voir la diversité des champs d'application du bénévolat

[...] un réseau où les choses circulent et finissent par revenir d'une façon ou d'une autre, une sorte de loi de l'univers ou de la société qui fait que l'on donne parce que l'on veut faire partie de ce système, parce que l'on sent que cela fait partie des conditions pour appartenir à la société. (Godbout, 1995).

Le bénévolat et le capital social

Si les bénévoles escomptent certains bénéfices de leur engagement, il en est de même du milieu de réception ou d'accueil de leur don. Pour rendre compte du bénévolat, il importe de ne pas limiter la connaissance des bénéfices à ceux de la communauté ou des bénévoles (Legault, 1999). Dès lors, il faut comprendre que le bénévolat est un échange.

Les bénévoles produisent des liens autant que des biens. Ils construisent le capital social.

Le don du bénévole, dans un optique de partage et d'échange, est l'élément constitutif du lien social. La sociologie culturelle en témoigne par la voix d'auteurs incontournables tels que Durkheim, Weber ou encore récemment Putnam : la société est l'ensemble des relations s'exprimant dans des rassemblements, des manifestations et des mouvements. Par analogie très délicate, le bénévolat exprime ainsi la base

d'une sociologie dans un système institutionnalisé minimum, cette expression se retrouve dans une production maximum de liens. Cette boucle épistémologique permet de mieux comprendre la typologie avancée par Arai : la distinction entre citoyens-bénévoles, techno-bénévoles et travailleurs-bénévoles (Arai, 2000).

Le bénéfice social du bénévolat, c'est donc le capital social qui se crée au même niveau, si ce n'est davantage, que les services rendus. Le bénévolat est un système de production et d'échange avec une particularité : « [...] l'objet échangé ou le service rendu est au service du lien [...] » en opposition avec « [...] l'échange marchand ou du travail où c'est le lien entre les personnes qui est au service des biens ou services échangés [...] » (Gagnon & Fortin, 2002, p. 71).

Le lien social ou le réseau social ou encore le capital social constitue un déterminant majeur de la vie des communautés. Il est essentiellement composé des liens et des ponts constituant le bagage social des individus et des groupes. Les liens sont établis avec les pairs et les ponts sont établis avec les autres, définis comme ailleurs et voisins. Les liens circonscrivent le milieu d'appartenance quotidien et d'identité des individus alors que les ponts ajoutent les autres qui partagent l'univers de la communauté et en sont plus ou moins parties prenantes. Putnam⁶ (2005), au terme de ses recherches récentes, conclue qu'en société pluraliste, le dynamisme social des individus et des communautés prend racine dans les liens sociaux et que le développement du capital social consiste fréquemment à établir des ponts avec les autres. On entend par capital social, l'ensemble des liens et réseaux qui unissent des groupes et des personnes au sein de la communauté qu'elle soit géographique ou professionnelle. Le capital social peut être saisi comme une « valeur » (la capacité et la volonté de coopérer) qui, mise en évidence (dans une pratique relationnelle), crée des liens de coopération et apporte une « valeur » additionnelle, une capacité et une volonté de coopérer accrues. Le fondement même du capital social réside dans le fait que la famille, les amis et les collègues constituent un atout important, sur lequel on peut compter en période de crise, qui est en soi une source de plaisir ou qui peut se traduire par des gains. Comme tous capitaux, le capital social est un investissement non monétaire qui, à court ou à long terme, génère des biens matériels ou non.

Le bénévolat comme capital social donne, pour ainsi dire, un sens à l'existence du bénévole en le conduisant à investir dans l'action bénévole comme dans un jeu dont il espère tirer profit. Le bénévolat est à la fois un principe de perception (action libre et gratuite), un intérêt et un investissement.

Ce bénéfice est particulièrement important pour cerner la spécificité du service bénévole par rapport au service professionnel ou marchand : **les bénévoles produisent des liens autant que des biens.** Le

⁶ Conférence prononcée à Malmo, Suède, en mai 2005 à la quelle participaient les auteurs de ce rapport.

bénévolat et son contexte participent ainsi à la vie sociale; la littérature est riche à ce propos. Notamment, lors de l'Année internationale du bénévolat, plusieurs études et plusieurs déclarations de groupes ont fait état des bénéfices du bénévolat.

Pour comprendre le bénévolat, il importe de mieux comprendre les diverses formes de participation à la vie communautaire en comparant divers lieux d'engagement bénévole, mais surtout en acquérant une meilleure connaissance des communautés en cause qui soutiennent et que soutiennent réellement les bénévoles (Gagnon & Fortin, 2002). Dans ce sens, le bénévolat est un acte public, soutenu par des politiques publiques.

Le bénévolat agissant au cœur de la vie associative entraîne une autonomisation certaine pour ceux qui s'y adonnent autant que pour les associations. Ce bénéfice permet de passer d'un « statut de personne cliente à celui de participante, puis de citoyenne » (Théolis & Thomas, 2002). Jeremy Rifkin parle d'un « tiers secteur » à prendre sérieusement en considération pour le prochain siècle (Rifkin, 1996, p. 316).

Enfin, les témoignages des bénévoles recensés dans plusieurs études montrent que le bénévolat d'aide aux personnes dans le besoin, par exemple le service coordonné de repas aux « sans-abri », a un effet marqué de réduction de la solitude, parce qu'il permet d'établir une relation entre le bénévole et le bénéficiaire. Bref, un lien s'est développé. C'est le capital social du bénévole autant que celui du bénéficiaire qui s'est développé.

Le bénévolat, un temps social : l'univers du temps libre

Un pan de la littérature rappelle que le temps du bénévolat se construit sur la nouvelle donne des temps sociaux, notamment celui du temps libre. Dès lors, on ne peut rattacher uniquement le bénévolat à la production de biens et de services : ce serait créer une représentation aliénante du bénévolat lui-même (Cellier, 1995). Le

Le temps social du bénévolat, c'est le temps libre avec toute sa charge de représentation et de signification.

bénévolat n'est pas uniquement une force de travail non rémunéré (cheap labor). Le temps donné est un temps libre. Sous cet angle, il faut reconnaître un enjeu important quant aux valeurs et aux perceptions du temps libre. Dans ce registre, le sociologue canadien Stebbins définit le bénévolat comme un loisir sérieux (Stebbins, 1992, 1998). Il propose une approche du bénévolat qui a comme intérêt d'en déplacer la signification dans un nouvel univers symbolique : celui de la société du loisir et du temps libre. Effectivement, il propose une certaine concurrence entre le « loisir occasionnel » à bénéfice intrinsèque immédiat et à durée relativement courte (souvent relié à la sphère marchande : divertissement, jeux,...) et le « loisir sérieux » soit un engagement systématique dans une activité amateur ou une action volontaire

en offrant au participant la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, connaissances et expériences. Cela permet un nouveau positionnement du bénévolat comme réel acte social, démocratique et citoyen, mais il pose l'enjeu de la signification du bénévolat.

En effet, le loisir doit permettre à l'individu de réaliser ses potentialités face à un travail moderne caractérisé par une sorte d'aliénation (Friedman, 1963; Marx, 1969), une sorte de travail volontaire « compensateur » se déroulant dans son temps de loisir. Voici un travail bénévole compensateur, « plus facilement que dans la vie professionnelle, [...] le volontariat procure le contact humain, l'apprentissage de la vie de relation, les défis à relever, l'épanouissement [...] » (Le Net & Werquin, 1985).

Cette perspective du temps libre comme cadre temporel et significatif du bénévolat renvoie à deux questions : le bénévolat comme travail et fonction et le bénévolat comme expérience personnelle.

Tout lien social suppose une demande de reconnaissance. [...] Non seulement un bénévole et un travailleur rémunéré peuvent rendre le même service, mais les deux peuvent lui accorder la même valeur. Toutefois, dans le bénévolat, cette reconnaissance est recherchée pour elle-même. [...] Le bénévolat est un service rendu dans des conditions qui accordent une grande place à la reconnaissance. (Gagnon & Sévigny, 2000, p. 540)

« Activité de loisir » et « activité de travail accomplies dans le temps de loisir » semblent rendre compte de l'ambiguïté de placer un travail compensateur dans le champ du loisir (Cellier, 1995). De l'opposition entre travail-aliénation et loisir-compensation.

C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail, et cette société ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté (Arendt, 1988).

Le bénévolat prend généralement place dans le temps libre, il devient alors une activité de loisir ou, à tout le moins, de temps libre. Voilà qui

est cohérent avec la notion de base de gratuité et avec la nomenclature des motivations. Voilà qui distingue le bénévolat du travail professionnel et qui établit l'espace de liberté où les personnes se rassemblent pour débattre, se donner des services, s'entraider et entrer en relation avec l'État.

Dans le contexte moderne, le bénévolat apparaît comme une expérience personnelle, citoyenne et solidaire, créatrice de liens sociaux et du capital social qui construit les communautés en santé.

En bref, le bénévolat et les bénévoles

Que retenir de cette revue dynamique des écrits?

Le bénévolat est polysémique dans le temps et l'espace. Il se teinte de la couleur des époques, des milieux et des générations. Par ailleurs, tous les bénévoles ont en commun le don gratuit, non marchand, et volontaire, le service aux personnes et à la collectivité. Ils vivent dans un climat de bénéfices

réiproques : ils donnent et reçoivent. S'ils occupent des tâches, leurs caractéristiques particulières consistent à créer des liens. Leur acte est donc gratuit, social et public.

Par ailleurs, leurs lieux et leurs tâches sont multiples, l'agencement de leurs motifs et de leurs attentes se décline en plusieurs modèles.

Dès lors, pour rendre compte du bénévolat, il faut rendre compte de cette diversité dans le temps et l'espace, au travers des générations et des milieux, des institutions et des associations, de la société civile et de l'appareil d'État.

Le bénévolat, un acte public : justifications et orientations de la phase de contextualisation

Politiques municipales de soutien aux bénévoles, code canadien de gestion des organismes de bénévoles, politique québécoise de l'action communautaire autonome, prix de reconnaissance du bénévolat, charte québécoise des bénévoles, année internationale du bénévolat, semaine du bénévolat, modèle de recrutement des bénévoles, cartes privilège, création du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et du Réseau de l'action bénévole du Québec sont autant d'initiatives qui témoignent du statut public du bénévolat. Ces pratiques publiques placent le bénévolat et les bénévoles dans le débat politique et posent la question de leur rôle politique et civique.

Au moment où on observe un désengagement de l'État dans plusieurs secteurs et où se construit l'autonomie de la société civile québécoise, le bénévole est-il un auxiliaire à l'appareil administratif et politique d'État ou un citoyen actif? Le bénévolat est-il une participation sociale et une participation publique, ou simplement un geste de générosité?

Quelle est l'adéquation de cette pratique publique et de la nature multiple et en mouvance du bénévolat?

La seconde partie de cette recherche a précisément comme fonction de rendre compte, à la manière d'une pré-enquête des champs d'action des bénévoles. La revue de littérature qui précède laisse croire que les bénévoles sont multiples selon l'histoire personnelle, les sources de motivations et les individus eux-mêmes, selon les tâches accomplies auprès des institutions et des groupes citoyens et selon la perception publique propre aux diverses communautés.

Voilà qui explique la grille utilisée dans la phase de contextualisation du bénévolat québécois.

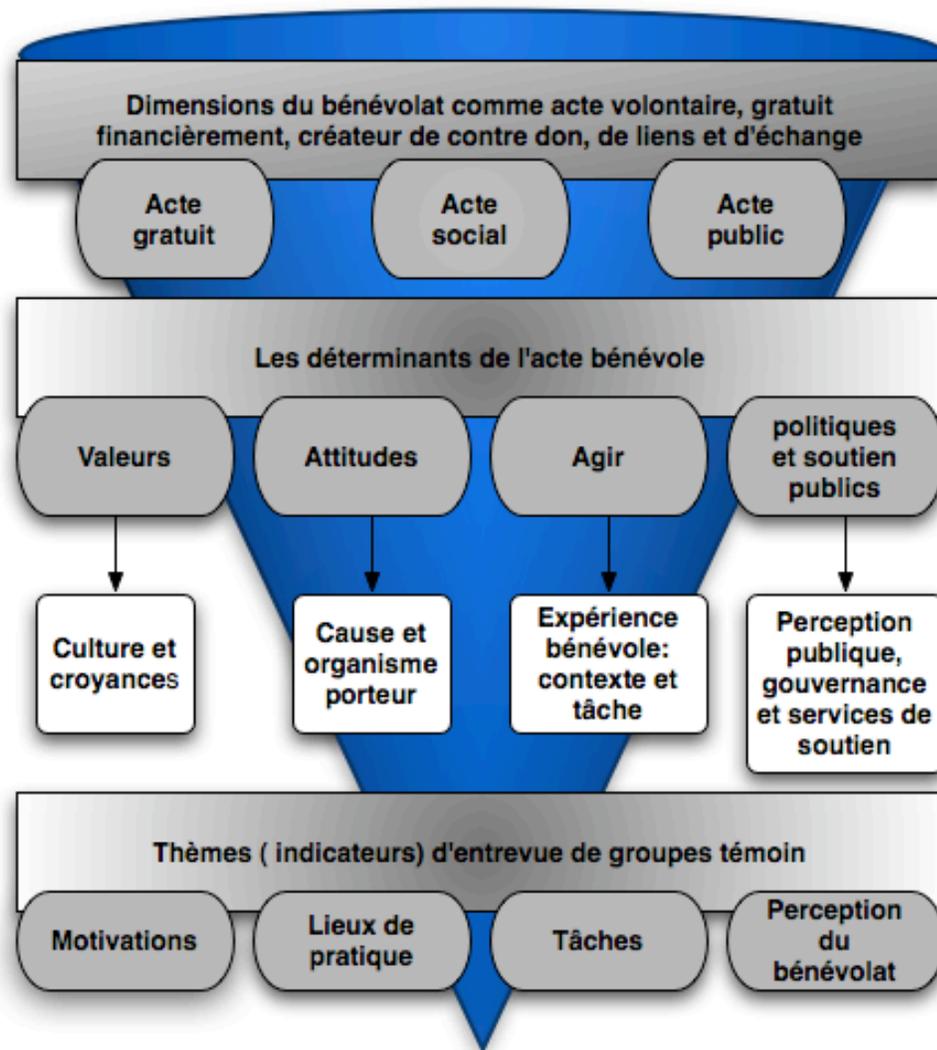


Figure 5 : Plan d'analyse de la pratique du bénévolat

Cadre contextuel

Comment, sur le terrain, qualifie-t-on le sens et la pratique du bénévolat ?

Résultats des groupes de discussions

Méthodologie

La démarche inductive adoptée dans ce premier contact avec le bénévolat au Québec a permis la collecte des données auprès des acteurs de terrain. Ces données sont dites préliminaires⁷ parce qu'elles doivent orienter une étude avec un échantillon représentatif qui sache rendre compte de façon adéquate du bénévolat québécois.

Ces informations préliminaires ont permis d'examiner les interdépendances entre les dimensions et les concepts retenus dans la phase documentaire (acte gratuit, social et public, échange). Pour opérationnaliser ces concepts, ont été questionnés la définition, les motivations, les lieux d'engagement et les tâches des bénévoles. Cette approche préliminaire a servi à rendre compte et à éclairer sans pour autant généraliser, considérant que ce n'était pas le but à cette étape de la recherche.

Ont été approchés comme autant de groupes témoins, quatorze secteurs membres du Réseau d'action bénévole du Québec et un secteur supplémentaire. Les résultats empiriques sont donc appuyés sur quinze rencontres en groupes de discussions semi dirigées regroupant au total 90 personnes (action communautaire, aînés, centres d'action bénévole (CAB), communautés anglophones, coopération internationale, réseau Biblio, jeunes, loisirs, philanthropie, réhabilitation sociale, santé et services sociaux, sécurité civile, sports fédérés). Bien qu'un secteur soit spécifique aux « jeunes », il n'en demeure pas moins que leur réalité est présente dans tous les secteurs.

Populations à l'étude

La construction de l'approche terrain a permis de recenser les différentes populations ressources afin de bâtir un échantillon d'étude. Nous avons ainsi profité de l'opportunité offerte par le réseau des membres du RABQ pour identifier les secteurs disponibles et les secteurs manquants, si nécessaire.	Action communautaire	Démarche communautaire
	Aînés	Centre Berthiaume-Du Tremblay/AQCCA
	Centres d'action bénévole	CAB Montréal CAB Lac Saint-Pierre CASHM La Tuque
	Communautés anglophones	St-Mary's Hospital
	Coopération internationale	OXFAM
	Réseau Biblio	Réseau Biblio

⁷ Le seuil de représentativité n'étant pas le but, l'échantillonnage dans le cadre de l'approche préliminaire s'inspire de la méthodologie de recherche scientifique dite exploratoire sans pour autant devoir respecter tous les critères d'inclusion, d'exclusion ou de sélection de la population cible. (Gauthier, 2003). Malgré cette distinction, tous les détails de précision dans l'analyse ont été respectés afin de nous donner le plus de pertinence dans les résultats.

<p>Le premier constat fut que chaque secteur ne se définit pas de la même façon : certains secteurs disposent de ressources bénévoles directement engagées alors que d'autres travaillent au sein de divers organismes membres ou présentent un profil moins diversifié en matière de population de bénévoles et gestionnaires.</p> <p>Cette étape de planification franchie, nous avons retenu dix-huit « secteurs » dont seize secteurs et organismes distincts proposés par le RABQ. À ce nombre, nous avons ajouté deux secteurs supplémentaires : politique et démarche d'action communautaire.</p>	<table border="0"> <tr> <td>Jeunesse</td> <td>Table de concertation des forums jeunesse du Québec</td> </tr> <tr> <td>Loisirs</td> <td>Conseil québécois du loisir</td> </tr> <tr> <td>Philanthropie</td> <td>Centraide</td> </tr> <tr> <td>Réhabilitation sociale</td> <td>Association des services de réhabilitation sociale du Québec</td> </tr> <tr> <td>Santé et services sociaux</td> <td>Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec</td> </tr> <tr> <td>Sécurité civile</td> <td>Croix-Rouge</td> </tr> <tr> <td>Sports fédérés</td> <td>Sports Québec</td> </tr> </table>	Jeunesse	Table de concertation des forums jeunesse du Québec	Loisirs	Conseil québécois du loisir	Philanthropie	Centraide	Réhabilitation sociale	Association des services de réhabilitation sociale du Québec	Santé et services sociaux	Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec	Sécurité civile	Croix-Rouge	Sports fédérés	Sports Québec
Jeunesse	Table de concertation des forums jeunesse du Québec														
Loisirs	Conseil québécois du loisir														
Philanthropie	Centraide														
Réhabilitation sociale	Association des services de réhabilitation sociale du Québec														
Santé et services sociaux	Association des gestionnaires de ressources bénévoles du Québec														
Sécurité civile	Croix-Rouge														
Sports fédérés	Sports Québec														

Outils de cueillette des données

Donnant suite à la revue documentaire autour de l'action bénévole, les indicateurs ont été sélectionnés en référence aux études pour lesquelles ces derniers se sont révélés les plus pertinents. Différents modèles d'analyse scientifique des auteurs ont permis de faire ressortir les avantages de chaque élément en vue de préparer notre propre outil. Voici la liste des indicateurs sélectionnés :

- **Tâches** - Autant la sociologie étudie les tâches pour comprendre comment les individus interagissent et fonctionnent entre eux, autant l'approche structurelle, selon Arai ou Thibault, nous propose un relevé des tâches pour analyser la distinction entre le *labor*, le *techno* et le *citizen*-bénévolat.
- **Lieux** - Selon Gagnon et Fortin, l'étude des lieux d'engagement, autant au plan individuel que collectif, permet d'avoir une connaissance des communautés en cause. Nous avons ainsi sélectionné cet indicateur qui, de plus, est lié aux tâches afin de construire un aperçu sectoriel des communautés.
- **Motivations** - L'approche fonctionnelle autour des motivations, selon Omoto ou Deci & Ryan, interprétée aussi en termes de besoins et bénéfiques, apporte la première idée autour des indicateurs pour révéler le contexte de l'aspiration bénévole. Notre objectif de relever les motivations s'intègre selon un processus [Antécédents / Comportements / Conséquences] pour travailler aussi bien sur les valeurs personnelles (ex.: corrélation croyance religieuse protestante) que sur les tendances par groupe (cause, communautés psychologiques,...). Enfin, ce modèle est une préparation pour une éventuelle analyse d'environnement lors d'une étape de marketing social et de communication avec le milieu.

Méthode de traitement des données

La méthode de traitement retenue se base sur les stratégies en analyse de contenu : une grille d'analyse en fonction des champs d'investigations et du corpus structurel des indicateurs associés (cadre d'analyse conceptuel) et un tableau de synthèse des données brutes du traitement (fiches qualitatives concernant les tâches, les lieux et les motivations) qui font remonter de façon inductive vers des théories pour les questionner.

Données brutes	Catégorisation niveau 1	Catégorisation niveau 2
88 tâches	13 catégories	
30 lieux	11 catégories	
49 motivations	21 catégories	5 thèmes

Enfin, pour le traitement des données dites quantitatives provenant des tableaux, une synthèse statistique de toutes les fréquences relevées dans les trois champs (tâches, lieux, motivation) a été effectuée. .

Résultats des groupes de discussions

Diversité de définitions

Dans cette recherche, il a été choisi de saisir la pratique du bénévolat par induction laissant le milieu parler et décrire son bénévolat. Cette méthode a permis de constater rapidement que le pluralisme de la société québécoise génère des formes différentes de bénévolat selon l'environnement et la culture historique des milieux et des personnes. Approcher l'action bénévole de façon multisectorielle a permis d'aller à la rencontre des acteurs du bénévolat, de la participation, de l'engagement et du militantisme ou bien encore des professionnels soutenant un environnement solidaire. Elle a permis également d'aller à la rencontre des aidants naturels et des individus à la recherche d'une nouvelle façon de vivre. Cette

Le vocable « bénévolat » a une connotation souvent négative chez les jeunes qui l'associent aux idéologies des années 50 ou 60 (Teinturier, 2000). Sur le terrain nous avons remarqué une jeunesse qui a créé ses propres modèles autour de la signification de ses actes : l'engagement, l'implication, l'action politique, l'aide internationale, les tâches en loisir (*je m'occupe de...*). Ce vocabulaire témoigne d'expressions qui se rapportent aux nouvelles formes d'engagement des jeunes. Dès lors, pourquoi vouloir placer l'étiquette « bénévole » sur une jeunesse en rupture et en mutation dans son système de liens sociaux liés à l'engagement?

pluralité d'angles de vue du bénévolat est aussi grande que les idéaux qui sont véhiculés par ces mêmes

acteurs. Par exemple, la signification du bénévolat dans le secteur de la santé, caractérisé par la continuité du service, est loin de celle des acteurs du secteur de la coopération internationale pour qui l'engagement représente beaucoup plus qu'une tâche.

Autre constat, l'étiquette « bénévolat » est souvent trop perçue en fonction d'archétypes. Bien que le questionnement de l'appellation « bénévole ou bénévolat » soit présent dans plusieurs secteurs, celui posé par les jeunes est particulièrement utile à entendre, ne serait-ce que pour son influence sur l'avenir.

La variété des environnements et des perceptions amène une grande diversité des critères qui

Le bénévolat d'intervention a ses exigences : n'est pas bénévole qui veut. Il y a une hiérarchie des bénévoles : ponctuels (secouristes), actifs pour l'urgence et de gouvernance (extrait de discussions).

circonscrivent l'action bénévole (les tâches et lieux, la motivation), Elle sous-tend également un large éventail de causes sociopolitiques et de profils sociodémographiques des bénévoles. Certains rappellent que le bénévolat porte ses exigences et que tous ne peuvent pas être bénévoles, qu'il y a une forme de hiérarchie et que, parfois, le bénévolat est justifié par le désengagement de l'État.

D'autres groupes ont souligné que le bénévolat prend de multiples formes.

Par exemple : on distingue

- ✓ Bénévolat éphémère (temps de l'implication des enfants)
- ✓ Bénévolat viral (sic) (transmission des valeurs du bénévolat)
- ✓ Bénévolat par compétences (travail dans un champ de confort, de spécialité)
- ✓ Bénévolat événementiel (appartenance à l'événement, au point de créer un bénévole « professionnel », fidèle aux grands événements avec montée en hiérarchie dans les tâches des événements)

On observe plusieurs niveaux de bénévolat (régional, provincial, national – officiel) et un cumul de postes pour plusieurs bénévoles.

Les groupes soulignent que le bénévole doit pouvoir choisir le secteur qui correspond à ses affinités et à ses goûts et prendre le temps de faire son activité. Ils notent que le cadre de « travail » varie d'un secteur ou d'un réseau à l'autre. On souhaite que le bénévole sache prendre plaisir, prendre son temps, faire la part des choses et qu'il ne ressente pas le stress d'un engagement professionnel. Certains insistent sur le don, d'autres sur le libre choix, d'autres sur l'engagement envers les tâches confiées. La plupart des groupes mettent l'échange au cœur de l'action bénévole.

Deux dimensions particulières ont été soulevées lors des discussions : le bénévolat obligatoire et le bénévolat d'entreprise qui, a priori, semblent tous deux en porte-à-faux par rapport à la notion traditionnelle du bénévolat comme acte gratuit. Si tous s'entendent pour reconnaître l'existence de ces actions et leur utilité, on hésite à y accoler sans nuance l'étiquette d'acte bénévole. On reconnaît la

nécessité du bénévolat obligatoire dans certains programmes d'études pour l'entraînement et l'intégration des jeunes. Dans le cas du bénévolat d'entreprise, il semble que le bénévole soit le citoyen corporatif lui-même. Ses employés sont bénévoles dans la mesure où ils s'engagent volontairement et de façon non rémunérée, autrement ils exercent leur emploi. Toutefois, dans tous les cas, les bénéfices de l'échange pour la collectivité et les individus peuvent très bien avoir lieu.

Les groupes de discussions ont permis de dresser la carte des motivations en général et en fonction des secteurs membres du Réseau de l'action bénévole du Québec. Puis, en associant les motivations personnelles avec le sens (causes, raison d'être) de l'engagement, il a été possible regrouper ces secteurs en grappes affinitaires.

Ces résultats fournissent des outils pour rendre compte du bénévolat québécois dans toute sa diversité, et, surtout, fournissent des outils pour définir le profil de cette diversité, conformément au mandat, notamment celui de guider les futures recherches et les politiques de développement et de soutien au bénévolat et aux bénévoles.

Comment voit-on les motivations au bénévolat?

On perçoit que le bénévolat et son sens commun ont subi des transformations sociales et culturelles : notamment, dans la perspective de l'échange, don et contre don. L'acte gratuit du bénévole n'est pas sans bénéfice. D'ailleurs, la revue de littérature a été claire : l'échange est la spécificité du bénévolat. Voilà qui explique que les motivations soient de deux catégories : celle qui explique le don et celle qui explique le contre don. *Le relevé qualitatif des discussions montre que les motivations, de don et de contre don, sont partagées par tous les secteurs. Toutefois des motivations dominantes apparaissent dans certains secteurs alors que d'autres motivations sont parfois beaucoup moins prégnantes.*

Quelles sont ces motivations ? Elles sont classées en six groupes :

1. *Les valeurs personnelles de don (donner à son prochain, faire du bien, amélioration de la qualité des soins et de la vie des patients, vouloir être utile, aider des personnes en difficulté, redonner à la collectivité, à la société).*
2. *La cause à servir (la qualité de vie des enfants, le développement durable, l'équité des peuples, la mission de l'organisation d'accueil, la passion du bénévole, etc.).*
3. *L'acquisition de compétences (personnelles et professionnelles).*
4. *L'enrichissement personnel (socialiser et construire son réseau social, vivre des expériences et se développer personnellement sous de multiples angles, vaincre l'ennui, etc.).*
5. *L'action citoyenne (sentiment de responsabilité envers son milieu immédiat ou celui de la planète, engagement civique, simplement s'impliquer).*
6. *Le lien social (réduire la solitude des autres et de soi, construire le capital social, s'intégrer socialement, rencontrer des gens, etc.).*

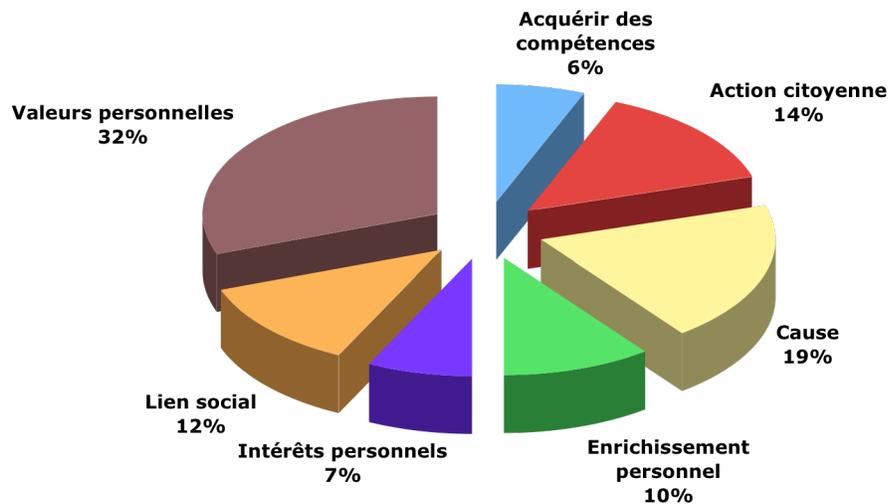


Figure 6 : Répartition des motivations selon les secteurs des participants

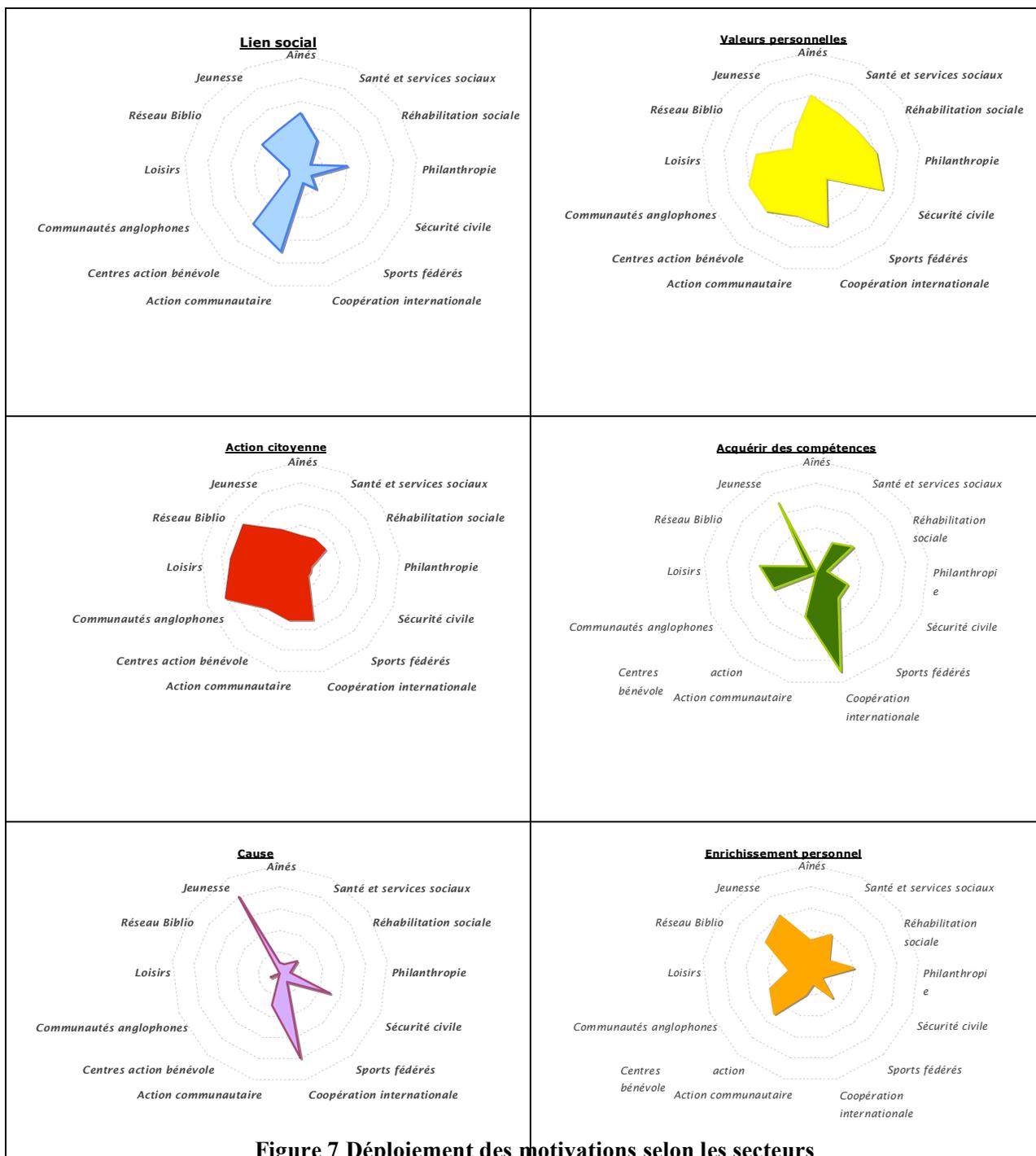
La Figure 6 atteste que les valeurs personnelles (32 %), qui ne sont pas nécessairement religieuses, constituent la source de motivation la plus importante. On est bénévoles parce qu'on croit en quelque chose, dont au fait de donner. Viennent ensuite la cause (19 %), la responsabilité citoyenne (14 %) et la volonté de construire des liens (12 %), bref, les motivations d'acte social. Enfin, pour boucler la boucle, suivent les motivations plus près du contre don en enrichissement personnel : 7 % pour les intérêts personnels et 6 % pour l'acquisition de compétences. **Les Québécois ont le sens du don et leur bénévolat est vu comme un échange de bénéfices.**

Si on répartit ces motivations selon les secteurs d'activités (Figure 7), on découvre la diversité de configuration de motivations selon les secteurs.

Deux motivations, action citoyenne et valeurs personnelles, sont présentes dans tous les secteurs sauf en sports fédérés et en bibliothèques où on remarque plus de motivations à l'enrichissement personnel. Les autres motivations sont nettement plus importantes dans certains secteurs, et secondaires dans d'autres. En coopération internationale, chez les jeunes et en sécurité civile, la cause se démarque nettement comme motif d'engagement. Les jeunes et la coopération internationale sont davantage sources d'acquisition de compétences, comme la réhabilitation sociale. On note que la création de liens sociaux

marque les jeunes, les bibliothèques, le loisir, les centres d'action bénévole, l'action communautaire et la philanthropie : ces secteurs ont en commun de mobiliser la communauté.

Quand on superpose l'étalement de l'ensemble des motivations, il est possible de profiler quelques



Quand on superpose l'étalement de l'ensemble des motivations, il est possible de profiler quelques caractéristiques d'ensemble des secteurs. Les secteurs plus encadrés, on dirait plus institutionnalisés, comme ceux de la santé et des services sociaux, de la sécurité civile, de la philanthropie et du sport fédéré font davantage appel aux valeurs personnelles des bénévoles alors que les secteurs communautaires (comme les Centres d'action bénévole et les acteurs de l'action communautaire) mettent l'accent sur les liens sociaux et les valeurs personnelles. Tout le domaine du loisir, de la culture est motivé spécifiquement par l'action citoyenne avec une pointe d'enrichissement personnel. Enfin les jeunes voient un mixte entre l'acquisition de compétences, la cause à servir et l'enrichissement personnel. Le secteur de la coopération internationale emprunte le même modèle en réduisant l'enrichissement personnel. La communauté anglophone voit ses motivations, près de celles des bénévoles en loisir et culture, dominantes sous des aspects d'affiliations multiples et simultanées privilégiant plutôt la recherche de l'épanouissement personnel et l'autonomie.

Les grappes : territoires de l'action bénévole au Québec

Le bénévolat n'est pas un concept fixe. Cette prémisse considérée par certains comme irréfutable se relativise à l'écoute de tous les secteurs confondus. Un construit social, c'est une multitude de représentations sociales du bénévolat. Malgré tout, on trouvera des univers avec une conception semblable ou une convergence autour de leur activité bénévole.

Si on tente de répartir les secteurs (récepteurs) selon les motivations à l'engagement bénévole (personnelles ou collectives), on obtient des ensembles (grappes ou clusters) qui dessinent la carte ou les territoires du bénévolat. Dans ces grappes, le but et la nature du don et du contre don, de même que le sens social du bénévolat prennent des couleurs distinctes cartographiant ainsi la diversité de l'action bénévole québécoise et fournissant un cadre **pour rendre compte du bénévolat québécois**.

On constate du même coup que les secteurs de l'action bénévole sont discriminants les uns envers les autres en fonction des formes de bénévolat qui les composent. Les thèmes ou facteurs de regroupement des organismes se fondent sur une similarité et une consistance du mandat et des tâches ou services, selon des idéologies inhérentes communes, ou encore par leur historique (santé, charité, communautaire).

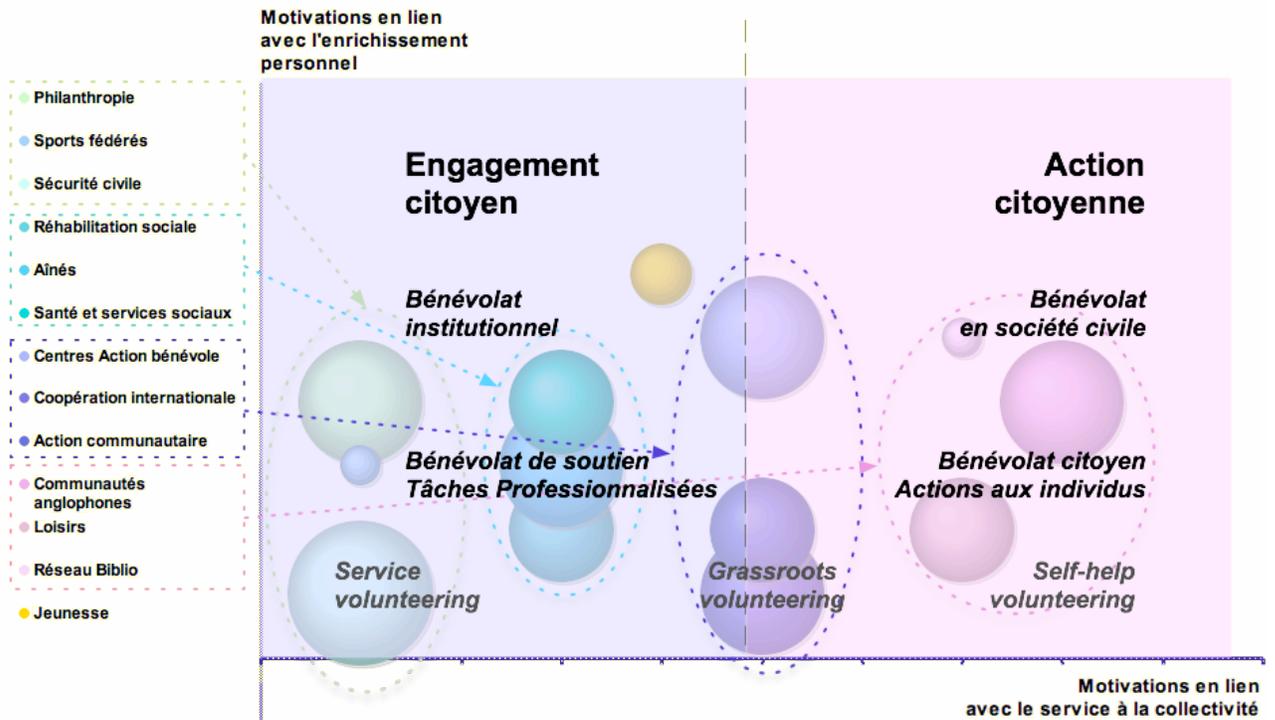


Figure 8- Regroupements par grappe des secteurs de l'action bénévole au Québec (conceptualisé)

Dans cette figure, on distingue trois grappes. La première est caractérisée par une forte accentuation de services et de soutien aux institutions et se rapproche du service volontaire encadré (*volunteering service*) qui est motivé par le service à autrui. La seconde répond au besoin des institutions et des groupes de citoyens de la société civile qui, hors l'État, se donnent des services et s'entraident (*grassroots volunteering*). La troisième est axée sur le développement autonome, l'initiative citoyenne, le milieu de vie où le bénévole est autant un acteur qu'un « donneur ».

Sur la même figure apparaît la zone jeunesse, à considérer comme indicateur de l'engagement plutôt que grappe étant donné que, lors des groupes de discussions, la jeunesse n'a pas été traitée comme grappe, mais comme champ d'action. Toutefois, elle ne peut être assimilée aux autres secteurs qui sont des champs d'activité ou d'intervention. Le secteur jeunesse est dans une position transversale, c'est-à-dire qu'il représente bien la forme plurielle du bénévolat puisqu'il contient la plupart des champs d'intervention. Il se distingue par un fort degré de motivations individuelles par rapport aux autres grappes. Aussi importe-t-il de nuancer les résultats plus spécifiques à la jeunesse pour mieux comprendre sa place dans ces grappes et dans l'action bénévole en général.

Chez les jeunes, nous avons trois motivations principales qui reflètent du même coup trois formes de don et d'engagement et une orientation plus citoyenne. Tout d'abord,

l'acte et l'action publique qui soutiennent l'idée d'un bénévolat plus « citoyen » ont un lien avec une cause sociale et une implication avec peu de limites territoriales dans ses intentions (qu'elles soient locales ou bien internationales) : c'est la pensée globale et l'action locale. Pour les jeunes, la définition de la communauté est totalement élargie autant sur le plan géographique que pour les intérêts : la communauté mondiale, le village global, Internet et l'autopublication, les forums de discussions ou bien encore, les programmes d'activisme par publipostage. Voilà les niveaux où la jeunesse se sent intégrée à la mondialisation et aux enjeux géopolitiques vécus.⁸

L'examen des motivations des jeunes montre qu'ils s'engagent, ils ne se donnent pas. Les jeunes agissent, ils ne se conforment pas nécessairement. C'est toute une différence culturelle qui ressort dans leurs motivations au bénévolat.

⁸ Albertus, Patrice; Fortier, Julie; Thibault, André (2007), *Rendre compte et soutenir l'action bénévole des jeunes*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, à paraître, <http://www.cprn.org/doc.cfm?l=fr>

Conclusion et recommandations

Que retirer de ces résultats pour rendre compte?

Les résultats obtenus par les groupes de discussions confirment l'analyse de la littérature : le bénévolat est un acte social d'échange (don et contre don), un acte de vie et de développement social fondé sur le civisme (action citoyenne) et la volonté de créer des liens. Il est un acte fondé sur des valeurs de gratuité et de responsabilité. Il est un acte public influencé par les causes et les milieux (organismes) publics dans lesquels il se déploie et agit. Ces milieux, dits grappes, sont diversifiés autant que les motivations des bénévoles.

Dès lors, rendre compte du bénévolat, c'est rendre compte d'un système d'échange qui a cours dans une multitude de domaines et dont les idéologies et les causes sont aussi diverses

que la société elle-même. Rendre compte du bénévolat au Québec, c'est aussi développer un système d'analyse qui s'opérationnalise à partir des trois grandes grappes, avec des indicateurs spécifiques à chacune des grappes. Ce modèle aidera à ajuster les indicateurs de l'Enquête canadienne à la réalité du Québec.

Des constats : le bénévolat québécois

1. *Un territoire commun à toute action bénévole : don gratuit et volontaire de temps, de compétences et d'énergie définit le territoire québécois*
2. *Dans ce territoire, trois grands courants (motivation et sens) :*
 - Le service bénévole
 - L'entraide bénévole
 - L'autonomie et la prise en charge
3. *Une diversité de sens au profil de la société pluraliste*
 - En émergence: un bénévolat d'échange et citoyen créateur de liens
 - Le bénévolat social, un capital social et humain autant que de générosité gratuite
 - Un écueil : imposer un seul sens et, peut-être, un seul mot.
 - Émergence d'un bénévolat citoyen moins incorporé
4. *Des défis de développement et de maintien de l'action bénévole*
 - Respect de la dynamique d'échange en action et en gestion
 - Évitement des écueils d'un « *cheap labor* » généreux
 - Un soutien, une promotion à la création et à la diversité de liens autant que de biens.

Rendre compte du bénévolat québécois, c'est aussi mettre au point une approche systémique qui ne mesure pas seulement les intrants (nombre d'heures, nombre de personnes), mais aussi les extrants comme les liens sociaux, les associations et les initiatives qui construisent la société civile et les bénéfices liés à la qualité de vie et des milieux. Sur ce dernier point, il serait sans doute utile de faire le lien avec les efforts

déployés en mesure du développement social et en qualité de vie par le gouvernement du Québec et la Fédération canadienne des municipalités. Rendre compte du bénévolat c'est aussi rendre compte des changements au plan des valeurs, des attitudes, des lieux et des tâches des bénévoles pour éviter d'omettre des secteurs en émergence et de scléroser les instruments de mesure au point de les rendre obsolètes.

L'étude plus poussée du bénévolat des jeunes⁹ et de l'évolution du discours sur le bénévolat posent obligatoirement la question du vocable bénévole.

En effet, faut-il encore utiliser le mot bénévole qui, perçu dans son sens traditionnel de don sans « contrôle », du contre don ou de services aux « nécessiteux », est souvent empreint d'une connotation négative? Il est clair que, d'abord, il faut rendre compte de la réalité de l'engagement volontaire, financièrement gratuit au service d'une cause commune et des personnes de sa communauté, comme de sa planète. Aujourd'hui, plus que tout, l'action citoyenne est essentielle au développement et à la résilience des communautés locales, nationales et internationales. Une société de clients est une société passive, une société sans capital social, source du capital économique. Parlons-nous alors d'engagement civique gratuit¹⁰.

Rendre compte du bénévolat au Québec

- Revoir les indicateurs de ECBDP en débordant le cadre organisationnel traditionnel et en évitant d'institutionnaliser les motivations, notamment sous l'angle « religion » et en recherchant les lieux de liens (ex. : événements)
- Procéder à un prétest avant de proposer des changements à Statistique Canada
- Rendre compte à partir de celui qui reçoit autant que de celui qui donne
- Mesurer l'impact autant en liens qu'en biens.

⁹ Albertus, Patrice; Fortier, Julie; Thibault, André (2007), Rendre compte et soutenir l'action bénévole des jeunes, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, à paraître, <http://www.cprn.org/doc.cfm?l=fr>

¹⁰ Albertus et al, op.cit

Voilà un débat qu'il importe d'engager. Le mot bénévolat semble trop souvent mal adapté aux secteurs plus orientés vers la collectivité et perçu comme encore confiné à la grappe du « service volontaire » et en partie à celle de l'entraide. Le défaut de relever cette question rendrait éventuellement obsolète l'action de promotion du bénévolat dans sa dimension plus nouvelle, du moins auprès des jeunes.

Que retirer de ces résultats pour rendre, développer et soutenir le bénévolat?

Bien que cette phase de la recherche ait mis l'accent sur la nature conceptuelle et la mise en œuvre du bénévolat pour mieux le comprendre et en rendre compte, elle fournit des informations pour orienter le développement du bénévolat et le soutien aux bénévoles.

Le bénévolat n'est pas seulement un don, c'est un échange, les bénévoles recherchent un contre don; ils ne font pas seulement exécuter, ils vivent une expérience et leur contribution va au-delà de la tâche accomplie. Les bénévoles créent des liens. Développer le bénévolat contemporain, c'est assurer cette expérience et affirmer la spécificité de la contribution des bénévoles.

Il n'est pas nécessaire de reprendre des études déjà réalisées, comme celles du Laboratoire en loisir et vie communautaire, pour savoir que des forces importantes contraignent ce développement, cette simple affirmation du bénévolat : **la professionnalisation des organisations et le « clientélisme »**.

Dans plusieurs organisations, le bénévole est aussi devenu une ressource humaine qu'il faut recruter, encadrer, « filtrer », former, évaluer et reconnaître. Bénévoles et professionnels vivent le bénévolat dans des contextes forts différents. En effet, s'il est une expérience pour les premiers, il reflète plutôt une situation de travail rémunéré pour les seconds. On demande souvent aux professionnels de comptabiliser l'apport bénévole et de le transformer en valeur économique. La gestion par résultats, caractéristique de l'administration publique contemporaine, exige de la performance de la part des bénévoles qui sont jugés et orientés vers la tâche, plus que les liens, parce que l'organisation est financée sur la base de ses résultats. On oublie de considérer les liens comme des résultats. Souvent les seuls modèles de gestion sont ceux développés pour les ressources humaines rémunérées. Dès lors, les bénévoles passent dans la même moulinette, sauf qu'ils ne sont pas payés : on s'approche du « cheap labor » et, peut-être, d'une certaine déviation de sens. Les bénévoles d'aujourd'hui doivent calculer leur temps (les problèmes de conciliation travail-famille sont aussi ceux de travail-famille-bénévolat; par conséquent, ils demandent des tâches claires, réalisables et adaptées à leurs disponibilités.

La méconnaissance et l'irrespect de la nature propre de l'expérience et de la contribution spécifique des bénévoles et son intégration au monde de la production professionnelle risquent-ils de tuer le bénévolat ?

La seconde limite, c'est le clientélisme qui imprègne la façon dont les personnes reçoivent biens et services dans un contexte de rapport marchand. Même nos administrations publiques privilégient l'approche client. Alors quel rôle joue le bénévole dans cette transformation qui lui offre des services pour créer des liens ? Certaines études montrent que cette méprise, ce quiproquo quant au rôle des bénévoles, constitue la principale cause de l'essoufflement et du désengagement de bénévoles. Quant on sert le client et que celui-ci attend exclusivement un service, l'échange n'a pas lieu. N'y a-t-il pas ici une révision du contrat social entre le bénévolat et la collectivité, entre les bénévoles et les « bénéficiaires ». Développer et soutenir les bénévoles et le bénévolat, c'est non seulement corriger le tir, mais aussi faire la promotion de la spécificité de la contribution du bénévolat, créateur de liens autant que de biens.

Le bénévolat est un capital qu'on ne peut plus tenir pour acquis : il diminue et demande des soins. Le nécessaire développement du bénévolat comme acte de citoyenneté se réalisera sans doute par de nouveaux efforts de recrutement et par l'exploration de nouveaux terrains de bénévoles. Ces efforts ne sont toutefois pas suffisants. Il faut relever d'autres défis stratégiques : adapter la pratique même du bénévolat et sa gestion aux nouvelles réalités et prendre les mesures qui s'imposent pour réduire l'effet de certaines menaces. (Thibault, Fortier, 2003,332)

Concrètement, quelques pistes identifiées dans la littérature demandent à être explorées.

- ✓ Promouvoir le bénéfice social et personnel spécifique du bénévolat.
- ✓ Promouvoir les organisations et leurs causes.
- ✓ Adapter l'exercice du bénévolat à la configuration du temps libre contemporain.
- ✓ Assurer que le bénévole vive une expérience (liens, réussite, sentiment d'être utile, respecté...).
- ✓ Adapter la gestion des bénévoles pour en faire des partenaires, non des auxiliaires.
- ✓ Maximiser la création de liens.

Dès lors, la conception du bénévole auxiliaire doit progressivement laisser place à une vision du bénévolat citoyen; le statut social et politique des bénévoles doit s'affirmer et la gouvernance des organisations, s'adapter.

Les prochaines étapes de la démarche

Pour rendre compte du bénévolat

Comme c'était le mandat original de la présente recherche, la prochaine étape consisterait à procéder à une étude qui mesure l'ampleur et la nature du bénévolat québécois pour, ensuite, participer à une étude canadienne pertinente et efficace.

La présente recherche fournit le cadre de référence conceptuel et contextuel nécessaire. Reste à élaborer le cadre méthodologique qui valide les hypothèses découlant de la présente et qui formule des propositions pour une prochaine enquête canadienne ou, à défaut, une enquête québécoise.

Déjà toutefois, les résultats de la présente recherche permettent la publication de bulletins qui rendent compte du bénévolat au Québec.

Pour développer le bénévolat

Sur la base des constats de cette recherche, il est clair, comme évoqué brièvement en conclusion, que la conception élargie du bénévolat et des actes bénévoles pose des défis de taille qu'il importe de relever.

Le Réseau de l'action bénévole du Québec doit faire l'analyse de ces enjeux, choisir ses priorités et procéder à la programmation de travaux qui assurent le développement de la contribution essentielle et originale du bénévolat.

Pour adapter la « gestion » des bénévoles

Le renouvellement des bénévoles passe par une gestion qui corresponde à la notion contemporaine et québécoise du bénévolat. Assurer une expérience, respecter le caractère citoyen, reconnaître la diversité voilà autant de défis qui justifient la conception et la mise en œuvre d'un modèle original de gestion des bénévoles qui soient plus que des ressources humaines.

Une programmation s'impose appuyée sur les multiples travaux réalisés au cours des derniers dix ans sur la question.

Références

- Arai, S.** (2000). Typology of Volunteers for a Changing Sociopolitical Context : The Impact on Social Capital, Citizenship and Civil Society. *Loisir et société*, vol. 23, no. 2, p. 327-352.
- Albertus, P., Fortier, J., et Thibault, A.** (2007), *Rendre compte et soutenir l'action bénévole des jeunes*. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, à paraître, <http://www.cprm.org/doc.cfm?l=fr>
- Bouchard, G.** (2003). En quête d'un nouvel idéal, pour une pensée du lieu et du lien social. *Annuaire du Québec 2004*, Montréal, éd. Fides, p. 38-44.
- Boudon, R.** (2002). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique. *Sociologie et sociétés*, vol. 32, no. 1, p. 9-34.
- Boudon, R., et Fillieule, R.** (2002). *Les méthodes en sociologie* (12e éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Cellier, I.** (1995). Le bénévolat à travers la littérature : Un objet d'étude à redéfinir. *Anthropologies et Sociétés*, vol. 19, no. 1-2, p. 175-190.
- Centre canadien de philanthropie.** (1998). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*. Gouvernement du Canada.
- Centre canadien de philanthropie.** (2001). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*. Gouvernement du Canada.
- Charles, A.** (1990). Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine. 1907-1960. Québec : *Institut québécois de recherche sur la culture*.
- Cnaan, R.-A., Handy, F., et Wadsworth, M.** (1996). Defining Who is a Volunteer: Conceptual and Empirical Considerations. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 25, no. 3, p. 364-383.
- Deci, E. L., et Ryan, R. M.** (1985). *Intrinsic Motivation and Self-determination in Human Behavior*. New York : Plenum Press.
- De Tocqueville, A.** (1968). *De la démocratie en Amérique*. Paris, Gallimard.
- Elbaz, M., Fortin, A, et Laforest, G.** (1996). *Les frontières de l'identité : modernité et postmodernité au Québec*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Ferrand-Bechmann, D.** (1992). *Bénévolat et solidarité*. Paris : Alternatives/Syros.
- Gagnon, E., et Fortin, A.** (2002). L'espace et le temps de l'engagement bénévole, Essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 15, no. 2, p. 66-76.

- Godbout, J. T.** (2002). Le bénévolat n'est pas un produit. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 15, no. 2, p. 42-52.
- Halba, B.** (2003). *Bénévolat et volontariat : en France et dans le monde*. Paris : La Documentation française.
- Halba, B., et Le Net.** (1997). *Bénévolat et volontariat dans la vie économique, sociale et politique*. Paris : La Documentation française.
- Hall, M., Lasby, D., Gumulka, G., et Tryon, C.** (2006). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés. Points saillants de l'Enquête de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation*. Gouvernement du Canada.
- Henderson, K.** (1980). Programming Volunteerism for Happier Volunteers. *Parks and Recreation*, vol. 15, no. 9, p. 61-64.
- Larochelle, G.** (1992). État et idéologie du bénévolat au Québec : les enjeux dans un contexte néolibéral. *Recherches sociologiques*, vol. 3, p. 69-89.
- Le Net, M., et Werquin, J.** (1985). *Le volontariat aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*. Paris : La Documentation française.
- Mauss, M.** (1973). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *Sociologie et anthropologie*, p. 145-279.
- Omoto, A. M.** (2005). *Processes of Community Change and Social Action*. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Popper, K.** (1976). The Myth of the Framework. *The Abdication of Philosophy : Philosophy and the Public Good*, p. 23-48.
- Prouteau, L.** (1999). *Économie du comportement bénévole théorie et étude empirique*. Paris : Économica.
- Prouteau, L., et Wolff, F.-C.** (2004). Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative. *Économie et Statistiques*, Vol. 372. p. 3-39.
- Rifkin, J.** (1996). *La fin du travail*. Montréal, Paris : Boréal. La Découverte.
- Robert, P., et Rey, A.** (2005). *Le Petit Robert*, dictionnaire de la langue française.
- Schnapper, D.** (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté?* Gallimard.
- Stebbins, R. A.** (1992). *Amateurs, professionals and serious leisure*. Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Stebbins, R. A.** (1998). *After work the search for an optimal leisure lifestyle*. Calgary: Detselig Enterprises.
- Théolis, M., et Thomas, D.** (2002). Pour une juste valeur du bénévolat. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no. 2. p. 17-24.

- Thibault, A.** (2002). *Le bénévolat en loisir, un capital à cultiver*, Centre canadien de philanthropie, <http://www.nonprofitscan.ca/fr/report.asp?section=recently#thibault>.
- Thibault, A.** (2003). La gouvernance et l'encadrement des bénévoles en loisir : une question d'équilibre. *Loisir et société*, vol. 26, no. 2. Introduction.
- Thibault, A., et Fortier, J.** (2003). Comprendre et développer le bénévolat dans un univers technique et clientéliste. *Loisir et Société*, vol. 26, no. 2, p. 315-342.
- Van Til, J.** (1988). *Mapping the Third Sector: Voluntarism in a Changing Social Economy*. New York: Foundation Center.

